



COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du
LUNDI 26 JUIN 2017

**En présence de Monsieur Stéphane CHIPPONI,
Secrétaire Général de la Préfecture du Jura**

ORDRE DU JOUR

- **Accueil des participants**
- **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 20 mars 2017**
- **Communications diverses**
- **Budget exécuté 2016 / *Projet de délibération***
- **Aménagement Optimisation & Accessibilité des locaux 87 place de la Comédie / *Projet de délibération***
- **Remplacement du Commissaire aux Comptes suppléant de la CCI du Jura / *Projet de délibération***
- **Tarification des formalités à l'international / *Projet de délibération***
- **Modification du tableau des délégations de signatures / *Projet de délibération***
- **Actualité Régionale du Réseau / Rémy LAURENT, Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté**
- **DIGITAL CCI**
- **Observatoire Territorial de l'Hôtellerie et du Tourisme**
- **Point sur l'activité de l'Aéroport Dole Jura**
- **Intervention de Mme Florence BARRAL-BOUTET, Responsable de l'Unité Départementale du Jura / DIRECCTE Bourgogne Franche-Comté, sur la situation de l'emploi dans le Jura et les problématiques de recrutement des entreprises**
- **Questions diverses**
- **Interventions de fin de séance**

LISTE DES PRESENTS ET DES EXCUSES

Parmi les Membres Titulaires, étaient présents :

Jean-Charles ARNAUD, Véronique BEAUD, Pierre-Emmanuel BERTHET, Stéphanie BOUQUEROD, Audrey CEZERIAT, Romuald DEBOURG, Jean-Pascal FICHERE, Nicolas FIDON, Nicole GUYOT, Pascale LACROIX, Rémy LAURENT, Philippe MANZONI, Christine MILLET, Evelyne MUYARD, Valérie ORSAT, Liliane PAGET, Véronique PAGET, Jean-Pierre PARIZON, Florence PUIG, Christophe THIEBAUD, Pierre WORMS.

Parmi les Membres Titulaires, étaient excusés :

Claude CANIOTTI, Philippe DRHOUIIN, Édouard HIRSINGER, Patrick JANAND, François MICHEL-GROSJEAN, Amélie MOREL-MARTIN.

Parmi les Membres Associés, était présent :

Michel DRONIER, Claude GIROD, Jean-Louis LORAND, David WAWRZYNIAK.

Parmi les Membres Associés, étaient excusés :

Jérôme COLIN, Alain COUPAT, François DEFOUGERES, Denis DEVILLERS, Romuald FASSENET, Simone FUSARO, Daniel JACQUET, Thomas LE PAUL, Mathieu LOYANT.

Parmi les Personnalités, étaient présents :

Richard VIGNON, Préfet du Jura, représenté par Stéphane CHIPPONI, Secrétaire Général.
Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura.
Gilbert BARBIER, Sénateur du Jura.

Parmi les Personnalités, étaient excusés :

Gérard BAILLY, Sénateur du Jura.
Danielle BRULEBOIS, Députée du Jura.
Marie-Christine DALLOZ, Députée du Jura.
Jean-Marie SERMIER, Député du Jura.

Parmi les invités, étaient présents :

Florence BARRAL-BOUTET – DIRECCTE Unité Territoriale Jura.
Michel CHAMOUTON, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura, accompagné de Valérie FATON.
Jean-Pascal CHOPARD, Directeur de Jura Tourisme / CDT.
Denis GIROUDET, Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura, représenté par Pierre DURILLON.
Guy MENOULLARD, SARL Pluris Audit, accompagné de Charlotte VIOLOT.

Parmi les invités, étaient excusés :

Dominique CHALUMEAUX, Président de la Chambre d'Agriculture du Jura.
Pierre CHRISMENT, DREAL – Unité Territoriale Jura.
Frédéric FRAICHOT, Président de la CGPME Jura
Didier HENRIET, Président du Comité des Banques du Jura.
Erick KEROURIO, Directeur Départemental Cohésion Sociale et Protection des Populations.

Alexandre LACOMBE, Délégué Général du MEDEF Franche-Comté.
Dominique LANVIN, Directeur de la Banque de France.
Bernard MAMET, Président de l'Association des Maires du Jura.
Roland MASSUDA, Caisses des Dépôts et Consignations.
Éric PIERRAT, Secrétaire Général aux Affaires Régionales.
Jacky ROCHE, Directeur Départemental des Territoires du Jura.
Henri VENET, Délégué Général de l'UIMM Jura.

Assistaient également à la réunion :

Luc DREVET, Directeur Général de la CCI du Jura.
François BOULAY, Corinne CORNET-BELIN, Daniel LEPRE, Florence LONJARET, Philippe ROUGET, Boris SIMUNIC.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS & COMMUNICATIONS DIVERSES

Le Président Jean-Pierre PARIZON souhaite la bienvenue à tous les participants et ouvre la séance.

Le Président Jean-Pierre PARIZON demande aux Membres Titulaires l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2017.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

Le Président Jean-Pierre PARIZON informe les Membres de l'Assemblée Générale qu'un nouveau point a été inscrit à l'ordre du jour de cette séance en complément de celui joint aux convocations adressées en temps utile, à savoir :

⇒ **Aménagement, optimisation et accessibilité des locaux du 87, place de la Comédie** et demande l'approbation de cette adjonction à l'ordre du jour.

Cette adjonction est approuvée à l'unanimité.

Le Président Jean-Pierre PARIZON informe les Membres de l'Assemblée Générale que **Pascal RAULT, Notaire à Lons le Saunier** a été élu Président de la Chambre Interdépartementale des Notaires de Franche-Comté le 31 mai 2017.

BUDGET EXECUTE 2016

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Jean-Pascal FICHÈRE.

Jean-Pascal FICHÈRE, Trésorier, fait une présentation du budget exécuté 2016 de la CCI du Jura à l'appui de la note annexée au présent compte-rendu.

Luc DREVET : « Je souhaite apporter une précision concernant la vente des terrains de la zone portuaire de Dole pour dire qu'en face de ce produit de 132 000 €, nous avons une charge fiscale d'un montant équivalent, rendant cette opération neutre. La CCI du Jura n'a donc fait aucun bénéfice sur cette vente ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Evelyne MUYARD, Présidente de la Commission des Finances.

Evelyne MUYARD : « Conformément à l'article 62 du règlement intérieur de la CCI du Jura, la Commission des Finances s'est réunie le vendredi 9 juin 2017 afin d'émettre un avis sur les comptes exécutés 2016.

L'exercice 2016 présente un résultat comptable de 82 890.61 €, mais compte tenu des acquisitions d'immobilisations, du remboursement en capital de la dette, des dotations et des reprises d'amortissements et provisions, l'excédent budgétaire 2016 est de 120 789.22 €.

La Commission relève que :

- le montant de la capacité d'autofinancement (CAF) dégagé en 2016 est négatif ce qui ne permet pas de faire face au remboursement de la dette ni d'investir. Toutefois l'exercice 2016 se termine par un excédent budgétaire du fait d'un produit exceptionnel correspondant à la cession d'immobilisations (Bâtiment à Saint Claude, terrains de la zone portuaire à Dole),
- la dépendance de la CCI du Jura à l'égard des ressources publiques est d'environ de 70%,
- En revanche le montant du fonds de roulement brut qui s'élève à 1 972 060.88 € au 31/12/2016 et représente 206 jours de charges est d'un niveau élevé au vu des préconisations de la Tutelle (60 à 90 jours de charges
- Le capital restant dû des emprunts souscrits auprès des banques s'élève au 31 décembre 2016 à 548 072.76 € qui correspondent à deux emprunts, l'un souscrit pour le financement de travaux au CFA du Jura à GEVINGEY (209 454.65 €) et l'autre souscrit pour l'acquisition des locaux de DOLE (338 618.11 €).

Compte tenu du montant du fonds de roulement brut constaté à fin 2016, les Membres demandent que soit mis à l'étude le remboursement anticipé de ces deux emprunts.

Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, les Membres de la Commission des Finances émettent un avis favorable à l'adoption par l'Assemblée Générale du 26 juin 2017 du budget exécuté 2016 tel qu'il leur a été présenté ».

Christine MILLET : « Pour quelle raison la Commission des Finances propose-t-elle un remboursement anticipé des emprunts contractés par la CCI du Jura ? ».

Evelyne MUYARD : « La Commission des Finances relève que la capacité d'autofinancement est trop juste pour rembourser régulièrement des emprunts. De ce fait, s'il n'y a plus d'emprunt, la CCI n'aura plus de problème de CAF et moins de trésorerie d'avance ».

Luc DREVET : « Juste une précision sur ce sujet. Il reste très peu d'intérêts à verser sur ces emprunts, sauf pour les locaux de Dole, car nous sommes sur des emprunts en fin d'échéancier ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Guy MENOULLARD, Commissaire aux Comptes.

Guy MENOULLARD : « En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la CCI Territoriale du Jura tels qu'ils sont dans le présent rapport
- la justification de nos appréciations
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la Loi.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation de l'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Jura à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les

comptes annuels des informations données dans le budget exécuté et dans les autres documents adressés aux Membres Élus et autres Membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

AMENAGEMENT, OPTIMISATION ET ACCESSIBILITE DES LOCAUX DU 87, PLACE DE LA COMEDIE

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Luc DREVET.

Luc DREVET : « Merci Monsieur le Président. Compte-tenu du calendrier de nos Assemblées Générales, la prochaine n'étant programmée qu'en novembre et dans la mesure où il serait envisagé, même si ce n'est pas encore une certitude, de réaliser des travaux sur le site dont il est question, il vous a été proposé d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Le 87, Place de la comédie pour être très précis sont les locaux qui se trouvent juste derrière vous, ce sont des locaux loués dans le cadre d'un bail commercial par l'Association EMC pour ses activités d'enseignement et de formation. Comme la note qui vous a été adressé préalablement l'indique, nous avons eu une recommandation, au cours d'un audit organisationnel réalisé en 2016 par le prestataire Optimeus, pour regrouper l'ensemble des personnels qui sont désormais rattachés à l'EMC dans les mêmes locaux. Aujourd'hui nous avons une partie de l'équipe, principalement l'École qui se trouve sur ce site du 87, Place de la comédie, nous avons le Centre de Bilan de Compétences et la Formation Continue qui sont toujours dans les locaux du 33, Place de la comédie et il est clair qu'en termes de dynamique collective, cela ne favorise pas forcément l'optimisation des échanges au quotidien. L'audit l'a souligné, nous avons besoin de recréer et de renforcer cette dynamique. Par ailleurs, sur le budget qui vous est proposé, il faut bien avoir à l'esprit que les 20 000 € dédiés aux travaux d'accessibilité sont une obligation de mise en conformité que l'on réalise ou non le rapprochement entre les services. La mise aux normes énergétiques générerait un retour sur investissements compte-tenu des coûts actuels de l'énergie et de la facture de chauffage de ce site actuellement très mal isolé. Il y a un chiffrage à faire sur le calendrier de ce retour sur investissements, mais il interviendra. Reste néanmoins le réaménagement proprement dit pour un montant de 80 000 € qui est une option liée à ce choix de regrouper ou non l'ensemble des équipes sur ce même site. Il faut rappeler également que l'association s'acquitte d'un loyer aux conditions du marché et qu'en notre qualité de propriétaire, il nous revient naturellement de réaliser ce type de travaux et d'investissements. Encore une fois, nous sommes en amont du processus. Il va de soi que le Bureau de la CCI du Jura doit revenir sur ce sujet de manière approfondie avec des devis plus précis. Mais encore une fois, compte tenu de ce calendrier et d'un scénario qui pourrait être de faire les travaux à l'automne et avant la fin de l'année, il était nécessaire d'avoir une délibération de principe de l'Assemblée Générale afin d'autoriser, le cas échéant, le Président à aller de l'avant dans ce projet ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

REPLACEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « L'article 112 de la loi du 4 février 1995 portant diverses dispositions d'ordre social et la circulaire du 25 août 1995 du Ministère de l'Industrie, des PME, du Commerce et de l'Artisanat, ont fait l'obligation aux Chambres de Commerce et d'Industrie de faire certifier leurs comptes par un Commissaire aux Comptes.

Lors de l'Assemblée Générale de la CCI du Jura du 30 juin 2014, a été nommé, le Cabinet PLURIS AUDIT représenté par Monsieur Guy MENOUEILLARD en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire avec Monsieur Jean-François GANNE en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour une durée de 6 ans, soit pour les exercices 2014 à 2019.

Par courrier en date du 23 mai 2017, Monsieur Guy MENOUEILLARD a informé la CCI du Jura de son départ à la retraite dans le courant de l'année 2017 et qu'il sera remplacé en tant que signataire de la personne morale PLURIS AUDIT par Monsieur Jean-François GANNE, actuellement Commissaire aux Comptes suppléant. De ce fait il est démissionnaire de son mandat. Il est donc nécessaire de pourvoir à son remplacement. Le cabinet PLURIS AUDIT propose Monsieur Claude PETREMANT, Commissaire aux Comptes, pour lui succéder pour la durée résiduelle du mandat ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

TARIFICATION DES FORMALITES A L'INTERNATIONAL

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Luc DREVET.

Luc DREVET : « Très brièvement, ce point concerne également le Président de la CCI de Région puisque l'Assemblée Générale de la CCI Bourgogne Franche-Comté de février a retenu le principe d'une organisation différente niveau des formalités à l'international de celle qui prévalait dans l'ancienne région Franche-Comté. Donc à l'image de l'organisation qui avait été retenue pour la Bourgogne, l'Assemblée Générale de la CCIR a décidé de rattacher l'ensemble de ses agents en charge des formalités internationales à chaque CCIT. Nous avons, à la CCI du Jura, deux personnes qui sont concernées par ce rattachement et en amont de leur remise à disposition qui devrait intervenir dans les prochaines semaines, il y a

deux délibérations à prendre, l'une sur la tarification de ces formalités et l'autre sur les délégations de signatures qui seront données par le Président de la CCI du Jura à ces agents dans le cadre de cette mise à disposition. Ces délégations seront communiquées également aux différents Consulats pour la bonne conformité des formalités qui seront réalisées par notre équipe.

Monsieur le Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté, je vous laisse poursuivre si vous souhaitez apporter un complément d'information ».

Rémy LAURENT, Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté : « C'est une décision collective prise dès la période de préfiguration l'an dernier, que nous avons mise aux voix à l'Assemblée Générale du mois de février. Les courriers adressés aux Consulats ont été signés par mes soins ce matin. C'est effectivement lancé ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

MODIFICATION DU TABLEAU DE DELEGATIONS DE SIGNATURES

Le Président Jean-Pierre PARIZON :

« Pour faire suite au transfert à toutes les CCI Territoriales de la région Bourgogne Franche-Comté par la CCI de région de sa compétence partiellement exercée en matière de formalités internationales et conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables aux Chambres de Commerce et d'Industrie et aux dispositions du Règlement Intérieur de la CCI du Jura, il est nécessaire de modifier le tableau de délégations de signatures.

Il est proposé, sur proposition du Directeur Général, de donner délégation en matière de formalités à l'international la signature de tout document relatif aux formalités Carnets ATA et Certificats d'Origine dans le respect des dispositions législatives et réglementaires à Mesdames Martine MAUJEAN et Cécile SPEYER-PAYS, collaboratrices au Pôle formalités internationales, à compter du 1^{er} juillet 2017, pour toute la durée de la mandature 2017-2021 ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

ACTUALITE REGIONALE DU RESEAU

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Rémy LAURENT.

Rémy LAURENT, Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté : « Merci de m'inviter à ce point d'étape puisque nous arrivons à la fin de ce premier semestre. Nous nous étions fixés cette date du 30 fin juin pour réussir la fusion des deux anciens établissements régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté. Nous aurons une Assemblée Générale le 29 juin prochain qui doit statuer sur les schémas directeurs, le schéma régional d'organisation des missions, les différents schémas sectoriels sur lesquels je reviendrai, et l'organigramme de la future CCIR fusionnée.

Nous nous inscrivons comme prévu dans la mouvance nationale qui veut un réseau plus harmonisé, plus convergent et donc plus lisible. Nous traduisons cette visibilité par un certain nombre de passerelles d'optimisation.

Je commencerai d'abord par l'organisation des missions qui est arrivée en parallèle de plusieurs autres chantiers, notamment celui de la déclinaison des schémas sectoriels. En termes d'organisation, nous sommes arrivées à un organigramme qui a été présenté personnel de la CCIR ce matin, tant à Besançon qu'à Dijon, et dans lequel nous comptons environ 80 personnes, avec encore quelques CDD et des personnes sur le départ, ce qui signifie que nous serons, en année pleine, quasiment dans l'objectif fixé, à savoir un effectif en deçà de 70 collaborateurs alors que nous en comptons encore 115 il y a 18 mois. Cela s'opère principalement par la réaffectation d'un certain nombre d'agents remis à disposition des chambres territoriales.

En ce qui concerne les schémas sectoriels, je souhaite tout d'abord remercier l'ensemble des élus et collaborateurs qui ont participé à cet énorme chantier qui s'est déroulé de mars à avril, travail reconnu par le Conseil Régional et par les services de l'État car ils ont tous été à un moment ou autre associés à ces travaux.

Concernant le schéma « Appui aux Entreprises » nous cherchons à mettre l'entreprise au cœur de système, favoriser la performance et les soutenir dans leur croissance.

Au travers du schéma « Appui aux Territoires », c'est bien du ressort des CCIT d'apporter leur expertise aux Collectivités Territoriales et notamment aux EPCI.

Le schéma « Enseignement-Formation-Emploi », et notamment l'apprentissage, concerne bien entendu nos Établissements, avec un nécessaire renforcement de notre capacité à collecter la taxe d'apprentissage, car vous n'êtes pas sans savoir que l'on perd du terrain sur le sujet face à la concurrence des grands OPCA nationaux. Nous délibérerons le 29 juin prochain afin de créer l'OCTA Interconsulaire de Bourgogne Franche-Comté (Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers et CCIR). La CCIR pilotera cette fusion d'OCTA.

Le schéma « Gestion d'Équipements » reflète l'importance de notre implication territoriale dans le cadre de la gestion des ports ou d'aéroports, mais aussi la gestion de pépinières d'entreprise. Il y a à ce niveau une véritable valeur ajoutée à apporter aux territoires.

Enfin, le schéma « Représentation des entreprises » a pour but de vérifier comment nous tenons compte des attentes des entreprises et les représenter au sein des différentes organisations. Avoir des « Ambassadeurs » comme nous avons tenté de le faire dans le Jura est une idée qui doit impliquer les Élus territoriaux.

Enfin, nous avons un schéma transversal incontournable, qui concerne la transition numérique dans lequel il s'agit des usages et de la cyber sécurité. Nous avons terminé au

niveau régional la plupart de nos installations informatiques, nous allons donc redescendre des compétences informatiques que nous allons transformer en accompagnateur d'entreprise, ce ne sont pas moins de 6 personnes qui redescendent dans les CCIT et qui vont donc pouvoir accompagner les entreprises dans l'amélioration des usages, la priorité restant que nous, CCI, soyons exemplaires dans l'usage du numérique. Sur ce sujet, il y a beau projet national qui s'inscrit dans « CCI de Demain » et plus précisément sur une plateforme collaborative « CCI Store », outil sur lequel le réseau pourra s'appuyer. Voilà pour ce qui concerne les schémas sectoriels.

Nous sommes en ordre de marche, sans connotation avec ce qui se passe actuellement, et nous sommes prêts dans le cadre de cette fusion et sommes à votre disposition ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Merci Rémy pour ces explications très précises. Ce sont pour nous de bonnes nouvelles et par conséquent de belles perspectives ».

DIGITAL CCI

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Luc DREVET.

Luc DREVET : « Peut-être juste en préambule puisque cela fait le lien avec les propos tenus par Rémy LAURENT sur les problématiques du numérique. Nous le savons bien, nous avons un énorme enjeu de formation de nos collaborateurs à « la transformation » au premier rang desquels les conseillers d'entreprise. La CCIR, dans le cadre de l'article 1600 du Code Général des Impôts qui apporte un complément de ressource fiscale pour des actions d'innovation et de modernisation du réseau des CCI, a prévu un budget significatif et nécessaire. Le message que l'on peut collectivement adresser à la CCI de Région est effectivement de nous proposer un dispositif performant avec, peut-être, des trajectoires suffisamment individualisées puisqu'il faut partir de la détermination du profil de chacun, de son exposition en termes de crédibilité professionnelle aux enjeux de cette transformation. Bien sûr, il faut former tout le monde en mode collectif ou moins collectif, mais il y a sans doute des profils et des compétences clés qui engagent la crédibilité professionnelle de nos collaborateurs à très court terme. Il est bien évident qu'il leur faut un niveau de qualification, de maîtrise, de compréhension de ces sujets.

Nous entrons dans la deuxième année de Digital CCI, démarche ayant pour but de favoriser de promouvoir à la fois la numérisation des services de prestations de la CCI, mais aussi l'accompagnement de la transformation de nos entreprises vers le numérique. Ces actions sont financées par une dotation de ressource fiscale de 25 millions d'euros au titre d'un fonds de péréquation national fléché spécifiquement sur les besoins des CCI pour se mettre à niveau sur les grands enjeux de cette transformation. De mémoire, il y a 2,5 millions réservés à notre structure nationale CCI France afin de poursuivre le développement et le déploiement du projet CCI Store, le reste étant réinjecté dans le Réseau à la fois au prorata du poids économique des Régions et puis à certains territoires spécifiquement fléchés comme étant plus exposés à des sujets liés aux Zones de Revitalisation Rurale. Dans notre région, seule la Nièvre est éligible à cette partie du financement. Pour le reste, la CCI de Région bénéficie d'une dotation qu'elle utilise, je parle sous le contrôle de son Président, d'abord pour venir abonder les investissements qui sont liés à nos besoins en systèmes

d'information, en numérisation, mais également pour la formation des personnels. Une partie de cette dotation a été réservée pour des actions proposées par les CCI Territoriales. Parmi ces actions proposées, il y avait la Phase 2 du projet Digital CCI que la CCI du Jura a présenté, qui a fait l'objet d'une approbation par l'Assemblée Générale de la CCIR d'avril dernier.

Je ne vais pas entrer dans tout l'historique - vous avez le détail dans la note qui figure dans votre dossier de séance – sur tout ce qui a déjà été réalisé l'année dernière avec une dotation de 80 000 €. On a d'abord axé sur la création d'un espace compétence digitale animé par notre webmaster Marie-Eve HENRIOT. Nous sommes donc clairement dans ce que Rémy LAURENT évoquait, à savoir l'accompagnement au développement des usages dans nos entreprises. Nous avons également restructuré notre activité de commercialisation de la formation économique dans le cadre d'un dispositif CCI Data Jura qui a été complètement remarketé. Nous avons également développé des outils au niveau régional de diagnostic sur l'agilité commerciale comme CCI Diag ou Transentreprise. Avec Business Builder, nous sommes sur du conseil de porteurs de projets, via des plateformes donc des services en ligne d'accompagnement de créateurs. Direct Immo est un site qui référence et répertorie le foncier disponible au niveau du territoire ce qui favorise la mise en relation entre offreurs et demandeurs de foncier et locaux. Voilà pour la partie 2016, qui a fait l'objet d'un reporting à la CCIR laquelle a transmis un reporting régional à CCI France qui a présenté en Assemblée Générale un bilan des actions 2016 au titre de l'article 1600.

Nous passons maintenant à la phase 2 Digital CCI 2017 avec une série d'actions qui avaient fait l'objet d'une demande de ressource fiscale complémentaire, moindre par rapport à l'année dernière, de 57 000 € et sur laquelle nous avons obtenu 30 000 €.

La phase 2 se composait d'abord d'une action actuellement en cours de l'évaluation de l'agilité numérique des entreprises du Jura. C'est une action qui est pilotée par un groupe de travail formé d'un certain nombre d'entre vous. Ce groupe s'est déjà réuni à deux reprises. Nous avons validé la composition du panel d'entreprises qui va faire l'objet d'une écoute au niveau de l'agilité numérique. Cette enquête va maintenant être mise en œuvre à la fois par nos collaborateurs, l'ensemble des conseillers d'entreprise se mobilise pour réaliser ce questionnement de la centaine d'entreprises identifiées, sélectionnées par critères d'activité, de taille et accessoirement par critère de localisation territoriale. Nous sommes accompagnés dans cette démarche par un prestataire spécialisé qui, avec Marie-Eve HENRIOT, a élaboré le questionnaire et avec laquelle il va également l'analyser. Avant de passer à la phase suivante qui sera présentée à l'Assemblée Générale de novembre, nous devons élaborer un plan d'action au vu des constats qui auront été effectués à travers ce questionnement pour ensuite engager la Phase 3, plutôt sur le début 2018 et au-delà, et sans doute étalé sur l'ensemble de la mandature, à savoir l'accompagnement à proprement parler du renforcement de cette agilité numérique et digitale des entreprises du Jura, travail que nous ne ferons pas seuls bien évidemment, d'abord parce que les CCI sont des généralistes et nombres d'entreprises ont ce profil, et naturellement nous serons amenés à aller chercher, mobiliser des compétences spécialisées, de préférence en proximité parce que l'intérêt est aussi de favoriser et de mettre en valeur des filières comme les filières numériques du Jura et de la région. On travaille beaucoup actuellement à la structuration de cette filière numérique. Naturellement, nous essaierons de privilégier les prestataires régionaux dans la mise en œuvre de ce plan d'accompagnement.

En surplus de ces 3 actions principales, nous poursuivons le déploiement de l'Espace Compétence Digital avec de nouveaux volets proposés par Marie-Eve HENRIOT, notamment la montée en compétence de l'accompagnement des entreprises avec les FabLabs, les Ateliers Transformation Digitale et la création d'un réseau professionnel pour contribuer à la

structuration de la filière régionale numérique dans le Jura, sachant qu'il existe un groupe de travail qui s'est constitué et naturellement, on souhaite créer autour de ce noyau dur, cette dynamique qui elle-même a vocation ensuite à s'intégrer dans une dynamique régionale ».

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DE L'HOTELLERIE ET DU TOURISME

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Pierre-Emmanuel BERTHET.

Pierre-Emmanuel BERTHET : « Monsieur le Président, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Jura, Chers Collègues. Avec de nombreux acteurs du tourisme et les représentants des professionnels de l'hébergement et de la restauration, nous souhaitons réactiver une cellule hôtellerie. Cette cellule technique aura pour but de mettre en commun et d'échanger sur des informations pratiques et concrètes sur l'activité, de faire un point régulier sur les dossiers en cours, les difficultés rencontrées, les contacts pris, les besoins, etc. avec pour finalité d'aider les porteurs de projets. Et dans ce cadre, nous souhaitons apporter un regard particulier sur la transmission et la reprise d'entreprise. C'est en effet une problématique récurrente dans le Jura.

Le poids économique du tourisme jurassien est très important, mais il s'avère que depuis la mise en œuvre de la Loi NOTRe, les acteurs du tourisme et en particulier les hôteliers se retrouvent dans l'expectative quant à l'accompagnement des projets de développement, notamment concernant la pérennité du parc d'hébergement.

En effet, tant de la part du Département qui n'intervient plus sur le développement économique et donc celui des établissements (hôtels, hôtels-restaurants, campings, gîtes, villages de vacances) que de la part du CDT, Jura Tourisme qui a perdu les ressources humaines et financières en rapport et dont la mission est principalement recentrée sur la promotion, le secteur ne peut désormais plus bénéficier de l'accompagnement financier et en ingénierie avec ses interlocuteurs habituels pour les projets. Les seules opportunités peuvent émaner soit de la Région Bourgogne Franche-Comté et la plupart du temps sous forme d'avances remboursables, soit de crédits du Commissariat de Massif pour les établissements géographiquement concernés ou de la Commission Européenne, mais dans ces deux cas sous couvert de crédits territoriaux obtenus en amont.

Par ailleurs, nous perdons une grande partie de la connaissance, de l'observation et de l'analyse de la situation dans le Jura qui permettait de faire bénéficier la filière hébergement en particulier d'une approche fine des résultats de l'activité enregistrés sur chaque saison, des évolutions, des enjeux pour les territoires. Cela ne peut plus être assuré par le CDT, son observatoire n'étant aujourd'hui plus actif. Ce volet de recueil et d'exploitation des données du tourisme est étroitement lié à celui de l'apport en ingénierie et pour l'accompagnement des porteurs de projet et de la filière, par le CDT et par les organismes en charge de cette mission comme la CCI du Jura.

Tous ces éléments nous amènent à relancer une cellule de veille et de suivi, à l'image de celle co-animée par le CDT, la CCI et les représentants des professionnels (UMIH, Logis,

camping Jura, ou encore Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Initiatives Jura, la Région, que j'invite à nous rejoindre). Elle réunira donc les principaux acteurs et partenaires du tourisme. Je parle sous le contrôle de Philippe ROUGET avec qui nous avons mis en place ce projet afin que le tourisme dans le Jura puisse vivre, se développer et surtout que nous ayons des porteurs de projets que l'on pourra accompagner, soit dans la création, mais surtout dans la reprise d'établissements sur lesquels les perspectives sont plutôt sombres actuellement.

En second lieu, nous allons créer une dynamique de partage et de consolidation des données pour un observatoire territorial de l'hôtellerie et du tourisme dans le Jura, et auquel nous associerons les instances régionales (Direction du Tourisme et CRT). Cela nous permettra à la fois de recenser les données touristiques et économiques, et de pouvoir les analyser pour mesurer les évolutions, déceler des perspectives et bâtir un plan d'action collectif avec des chiffres actualisés. Actuellement, nous ne disposons par exemple d'aucune statistique pour l'année 2016. Ce travail était auparavant réalisé par le CDT et depuis la Loi NOTRe, nous sommes sur une année blanche.

Voilà nos intentions, au service des professionnels et d'un secteur qui mérite et a besoin d'être soutenu ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Jean-Pascal CHOPARD, Directeur du Comité Départemental du tourisme.

Jean-Pascal CHOPARD : « Merci Monsieur le Président. Je peux en effet apporter quelques éclairages complémentaires. En termes de chiffres, on peut le préciser, le département du Jura représente 22 % de la capacité d'hébergements marchands de l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté. On peut considérer qu'un lit marchand sur 4 ou 5 se situe dans le département du Jura. Il y a donc un enjeu tout particulier. Je précise ce chiffre-là, car dans le tourisme on parle de nuitées, de lits marchands et non marchands et il est bien important de distinguer les deux choses. Les lits non marchands sont les résidences secondaires et ce sont les nuitées qui sont générées chez les parents et les amis. Sur ce créneau, le Jura n'est pas particulièrement en avance par rapport aux autres départements parce que sa population de 250 000 habitants est faible comparativement au Doubs ou à la Côte d'Or. EN revanche, concernant le volume des nuitées marchandes, c'est-à-dire ce qui se consomme dans l'hôtellerie, les campings, les gîtes, le Jura occupe une place beaucoup plus importante et se situe au premier rang des départements de Bourgogne Franche-Comté, avec 22 % de capacité. Donc, connaître nos clients et nos marchés c'est se donner la capacité d'innover, d'évoluer et de progresser pour améliorer encore nos actions. Améliorer les actions, comme cela a été souligné par Pierre Emmanuel Berthet, c'est vrai dans deux registres. Celui des investissements qui ne sont plus directement l'affaire du CDT (on se retire de ce registre-là), par contre, c'est aussi améliorer la performance par la connaissance des clients, des flux et des marchés et se donner la capacité d'améliorer la performance des actions de promotion. C'est en cela également qu'il est important de pouvoir maintenir un certain nombre d'outils. Nous y travaillons sous couvert du Conseil Départemental du Jura avec les services du département sur un certain nombre de points et c'est vrai qu'une action collective peut permettre de fiabiliser les données en tenant compte du fait qu'il faut essayer d'assurer une continuité dans les méthodes pour être en mesure d'assurer des comparaisons dans le temps et l'espace afin qu'il n'y ait pas de rupture dans les méthodes d'observation qui permettent d'obtenir ces comparaisons entre départements et territoires, territoires interdépartementaux et intra départementaux, afin d'avoir la possibilité de fiabiliser les données.

Voilà ce que je pouvais ajouter et je reste naturellement à votre disposition si vous avez des questions plus pratiques sur ce sujet ».

Philippe ROUGET : « Pour compléter les propos de Pierre-Emmanuel BERTHET, la cellule hôtellerie était active en 2015, déjà en collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme, Initiative Jura, les Logis, l'UMIH, cette cellule permettant surtout de suivre les projets dans le département en évitant les doublons d'intervention de chacun des organismes. La cellule permet également de faire un point technique sur les projets en cours et leur localisation, leur faisabilité, les financements potentiels, comment accompagner au mieux le porteur de projet. Dans un premier temps, l'idée est de réactiver cette cellule hôtellerie/hébergement afin d'assurer un suivi de ces projets touristiques, une des problématiques fortes du département étant la pérennité des hébergements ».

Rémy LAURENT : « Deux sujets. D'une part, c'est tout à fait normal d'avoir des chiffres, c'est maintenant du ressort du Comité Régional du Tourisme et de l'Observatoire régional, lequel observatoire économique n'est pas encore défini au sein de l'Agence Économique Régionale de demain, ce sera peut-être sous-traité. Ces chiffres doivent monter au niveau régional, et l'on devrait avoir une réponse pour 2018. Je voudrais également rebondir sur l'aspect transmission. On sait que la transmission est souvent difficile pour des raisons liées à la mise aux normes des établissements, cette mise aux normes coûtant souvent plus cher que de construire du neuf. Néanmoins, cela me permet de parler du projet de place financière qui sera lancé officiellement le 6 octobre prochain. Il s'agit, dans un espace initié par les acteurs de la finance, du chiffre, du droit et tout ce qui compte dans le développement, de trouver des solutions et des dispositifs financiers là où ils manquent. On sait qu'il y a beaucoup de difficultés à financer ce secteur qui connaît des problèmes de trésorerie. Nous allons chercher, au travers de cette place financière, des dispositifs pour les investissements de moins de 100 000 € et pour ceux de plus de 3 millions. Nous avons identifié les nécessaires rapprochements du secteur financier, voire de lever régionalement des fonds par emprunts obligataires pour financer les infrastructures et avoir des entreprises. C'est tout cela l'objet de la place financière et j'espère que nous apporterons des solutions à ce secteur ».

Pierre-Emmanuel BERTHET : « Je pense que l'on pourrait peut-être s'inspirer de ce qui se passe dans d'autres secteurs. Je pense notamment à l'agriculture où il existe des dispositifs pour ce type de problématique et notamment en matière de reprise d'exploitation. Pourquoi ne pas dupliquer ce modèle, avec des acteurs différents bien sûrs car nous ne sommes pas dans le même milieu ».

POINT SUR L'ACTIVITE DE L'AEROPORT DOLE JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « En termes d'activité, l'aéroport Dole Jura a enregistré au 18 juin un volume de 48 598 passagers commerciaux, soit une hausse de + 4.5 % par rapport à la même période en 2016. La répartition par liaisons et types de vols est la suivante :

- Dole-Porto-Dole : 20 825 passagers (3 vols hebdomadaires, le mardi, le jeudi et le samedi), en augmentation de + 7.3 % par rapport à 2016 ;
- Dole-Marrakech-Dole : 16 440 passagers (2 vols par semaine, le mardi et le vendredi), trafic stable par rapport à 2016 ;
- Dole-Fès-Dole : 8 372 passagers (1 vol par semaine, le mardi), trafic également stable par rapport à 2016 ;
- Vols charters : 2 961 passagers commerciaux enregistrés. Ce trafic comprend le transport d'équipes de football et de basket de Dijon, des vols affaires, les évacuations sanitaires et les charters de tourisme ponctuels dont la saison a largement commencé et qui ont déjà progressé, à ce jour, de + 33.7 % en nombre de passagers transportés cette année : c'était l'objectif fixé.

En ce qui concerne la promotion de l'offre de destinations au départ de Dole Jura, l'objectif fixé reste de tendre vers le doublement du nombre de vols charters de tourisme ponctuels et réguliers et des séjours en saison – à la semaine - sur la base d'une programmation qui a été étoffée par les Tour-Opérateurs et les agences de voyages locales partenaires de la SEADJ, avec des vols sur : les Canaries, l'Irlande, la Croatie, le Monténégro, l'Andalousie, la Grèce/Rhodes, Madère, Malte, le Sud Portugal, l'Italie, en complémentarité des lignes régulières (Porto, Marrakech, Fès opérées par Ryanair et des vols saisonniers réguliers Dole-Bastia par Air Corsica). Une campagne de promotion de l'offre a été lancée avec les supports correspondants (guide horaires, sites internet, affichages 4X3, etc.) et une présence sur la Foire Comtoise à Besançon du 20 au 28 mai qui a connu un grand succès de fréquentation du stand.

En termes d'exploitation, la SEADJ a tenu un Conseil de gestion le 29 mai puis une Assemblée Générale le 23 juin lui ayant permis de valider les comptes 2016 et le rapport annuel du Délégué au Déléguant transmis dans les délais prévus dans la Convention de DSP (fin mai de l'année n+1). Au niveau des comptes, le rapport de gestion inhérent fait ressortir un bénéfice de l'exercice de + 46 039.64 € affecté en report à nouveau. L'Assemblée Générale Ordinaire de la SEADJ tenue le 23 juin a validé ces éléments.

À noter par ailleurs que pour satisfaire aux exigences renforcée d'inspection filtrage de tous les passagers et bagages, quelle que soit leur destination, des travaux d'aménagement intérieur de l'aérogare d'embarquement ont été réalisés et financés par le Conseil Départemental propriétaire avec modification de la salle des contrôles de sûreté. La livraison des nouveaux espaces dédiés est prévue fin juin.

L'Aviation Civile procède de son côté au changement d'ILS (Installation d'aide à l'atterrissage) et à la modernisation des outils informatiques et électroniques en rapport, pour une livraison à l'automne ; la contrepartie étant la mise hors service de l'ILS existant jusqu'en septembre, mais avec une compensation de service assurée par les agents contrôleurs en poste et sur le Grand Est. La Direction Générale de l'aviation Civile envisage en outre une extension de ses locaux sur Dole et étudie, en concertation avec le propriétaire départemental et la SEADJ pour le volet d'exploitation un plan de travaux sur place.

Enfin, la SEADJ poursuit son effort d'optimisation des ressources humaines dont elle dispose sur le site, avec une répartition adaptée au trafic de la saison sur Dole Jura.

Cet effort se répercute également de façon active sur le déploiement du plan d'action sûreté avec le sous-traitant ASTRIAM et pour la poursuite des démarches de transition de la

certification nationale de sécurité aéroportuaire vers le certificat européen programmé par la réglementation à cet égard pour décembre 2017 ; cette démarche étant réalisée sur la période avec le concours technique du cabinet CGX.

En termes de perspectives, la SEADJ a été conviée le 7 juin par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté à la présentation du premier rapport de l'étude confiée au cabinet MENSIA Conseil sur l'analyse de la situation des 33 plateformes aéronautiques en région, en présence à Dijon de l'ensemble des propriétaires et exploitants concernés.

Suite à l'état des lieux exhaustif, MENSIA a précisé la situation :

- 24 plateformes sont dites de loisirs, sans implication de la Région ;
- 2 plateformes sont considérées atypiques, celle de St Yan (Aviation Civile, formation de pilotes, etc.) avec implication de la Région dans le Syndicat mixte, et Dole Jura pour son activité commerciale ;
- 7 plateformes multi-activités : Auxerre (où la Région est impliquée), Besançon La Vèze, Montbéliard, Nevers, Chalon, Dijon Darois et Dijon Longvic (où la Région est impliquée dans le fonctionnement aux côtés de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon).

Des scénarios seront présentés à l'Assemblée Régionale les 29 et 30 juin 2017 pour que les élus en retiennent 1 sur lequel le Cabinet MENSIA établira un plan d'action : quelles incidences pour la Région, comment mettre en place et avec quelle structure de portage, avec quel opérateur d'exploitation, quelles compagnies aériennes et pour quelles liaisons si cela entre dans le scénario adopté.

Je profite de la présence du Président Clément PERNOT qui peut peut-être nous apporter quelques précisions en tout cas nous faire part de son point de vue sur ce point-là mais également sur le précédent ».

Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura : « Concernant les actions menées par les CCI qu'elles soient régionales ou départementales, je crois qu'il y a un point qu'il faut que personne n'oublie et je l'ai déjà rappelé en ces lieux il y a quelque temps, nous sommes en concurrence territoriale. Ce n'est pas moi qui fais la loi, ni l'organisation fiscale des recettes de notre territoire et immanquablement, dès lors que l'on descend au niveau de la cellule EPCI, on se retrouve en concurrence les uns les autres. En ma qualité de Président de la communauté de communes de Champagnole Porte du Haut Jura, je suis en concurrence avec Poligny, Arbois et Salins le Bains. Dès lors qu'une entreprise souhaite s'implanter, il est bien évident que nous sommes dans des sujets discordants. Certains chefs d'entreprises le savent bien car ils vont voir le Président d'une Communauté de Communes puis ils vont voir le Président de l'autre Communauté des Communes, ce qui nous amène à réfléchir à la mise en place d'outils. C'est pour cela que je ne crois pas aujourd'hui que l'organisation de schémas territoriaux sur le sujet amène toutes les réponses et je suis le premier à le regretter. Avant, nous avons des dispositifs d'accompagnement au niveau du Jura qui s'adressaient à tous les territoires du département. Je tiens à rappeler cela aujourd'hui. La communauté de communes que je préside a décidé de mettre en place un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises qui est abondé également par la Région. Voyez la grande différence par rapport à avant, le dispositif venait d'en haut et s'appliquait en bas et maintenant il part du bas avec un soutien du haut pour revenir en bas vers ceux qui ont pris cette initiative. Tous les territoires n'auront pas forcément les moyens que nous allons mettre dans ce dispositif, certains en auront peut-être davantage et il serait intéressant de voir comment les choses se font. Si, demain, je compte sur la CCI pour faire la promotion de

mon territoire, je veux absolument qu'elle mette cet élément de différenciation en place. Et là nous rentrons dans des jeux qui peuvent être forcément un peu plus compliqué que ce qui pouvait se faire par le passé. C'est pour cela que j'appelle tout le monde, en particulier ceux qui œuvrent au niveau départemental ou régional maintenant, à être particulièrement vigilant afin de maintenir l'équité dans les dispositifs qu'ils mettent en place et faire en sorte qu'ils s'adressent bien à tous. Dès lors qu'ils ont accepté le principe d'abonder un fonds sur l'initiative d'un territoire, ils alimentent finalement les possibilités de concurrence entre les territoires et c'est là que ça m'interpelle. Bref, je passe sur ce sujet mais c'était pour rebondir sur les propos de Rémy LAURENT, qui n'est pas « en marche » mais en course permanente, ce qui a fait tous les succès qu'il a pu connaître dans sa vie professionnelle et aujourd'hui dans sa vie consulaire.

Je voulais insister sur ce point car chaque fois que je le répète, j'ai l'impression que les gens pensent que je suis fou, que ce n'est pas comme cela que ça se passe, que nous vivons chez les « Bisounours », que tout le monde s'aime, c'est le grand parti unique, qu'on se sert la main, qu'on court ensemble ... mais je vous promets ce n'est pas cela et en particulier localement !

Aujourd'hui, avoir voulu travailler et organiser la vie économique à partir des territoires, des EPCI, des agglomérations et métropoles, cela va créer une concurrence à mon avis exacerbée. Je vous promets que certains vont regretter les choix qu'ils ont faits, surtout quand ils se sont limités dans la construction de leurs structures parce qu'ils n'ont pas de moyens.

Concernant le tourisme, nous devons dire que là encore nous sommes victimes car ce n'est pas le Département qui a décidé de son retrait et Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ici présent peut en attester. C'est la loi nous a dit : « plus d'aide aux particuliers, plus d'accompagnement personnalisé, terminé. » Le Département, vous sortez du jeu on ne veut plus voir. Donc nous nous sommes dits « la Région va le faire ». Ce n'est pas si clair que ça. Que nous reste-t-il ? La promotion de notre territoire et l'on va continuer dans cette direction. Concernant les observatoires, je veux bien que l'on crée tous les observatoires que l'on veut au niveau départemental, mais s'ils en créent au niveau régional, je n'en vois pas l'intérêt. La multiplicité des observatoires est selon moi une ânerie de première d'autant que vous vous apercevez que les données ne sont pas forcément les mêmes. Autant en avoir un seul. C'est pour cela qu'au niveau du Département nous serons particulièrement vigilants et nous allons plutôt essayer, pour l'hôtellerie par exemple, de mener des actions qui contribueront à remplir les hôtels ce qui, à mon avis, est une manière plus pertinente d'agir. Ceci étant, il faut voir comment on se partage les missions, là où le schéma régional pourrait avoir tout son intérêt, sous réserve que l'on veuille travailler avec nous. Cela nous oblige à recentrer notre façon de faire. Nous étions un département avec un CDT qui travaillait avec le Comité Régional (CRT), avec la Région qui s'occupait de la promotion nationale. Tout allait bien. La loi est venue déstructurer cet édifice. On nous renvoie à certaines missions, en revanche on ne nous dit pas qui va faire les autres ? Qui aujourd'hui accompagne financièrement les projets hôteliers ? Sont-ce les EPCI (que je n'ai pas vu dans votre analyse), or aujourd'hui la compétence tourisme est franchement fléchée EPCI. Vous voyez, cette orientation fait que la Cour des Comptes sur notre territoire m'a demandé de reprendre les 200 000 € affectés au budget de l'Office de Tourisme qui s'occupait de la promotion touristique locale. C'est ainsi, aujourd'hui on réoriente cette fonction vers l'EPCI et aujourd'hui j'ai des moyens. Si demain c'est à nous d'accompagner financièrement les constructions d'hôtels, il faudra nous le dire. Pour l'instant on ne sait pas trop, nous sommes en stand-by. On ne sait pas trop ce que fera la Région. Je n'insiste pas sur le sujet mais ça manque largement de précisions. Ceci étant, quand la loi est floue ça a l'avantage de

permettre de travailler à la mise en place d'un schéma qui vient justement occuper l'espace un peu libre, et pour cela il faut que la Région vienne travailler avec le Département. Auparavant on travaillait de manière harmonieuse. Aujourd'hui, on convoque aux réunions le Président du CDT et on n'invite pas le Président du Conseil Départemental qui finance à 95 % le CDT ! De qui se moque-t-on ? C'est là que j'interpelle la responsabilité politique de ceux qui, en ce moment, ont en charge la Région. Ce n'est pas en travaillant comme cela que l'on peut finaliser des fonctionnements qui deviennent cohérents. Or, si l'on veut que la loi NOTRe soit bénéfique et il n'y a pas de raison qu'on ne le veuille pas, il faut que les quatre strates à savoir la commune, la communauté de communes, le département et la région travaillent main dans la main. A un moment donné, il va falloir également que certains apprennent à mettre en place des manières de travailler qui sont un peu plus démocratiques et conformes à la réalité des financements. Les financeurs doivent être les décideurs. C'est comme cela qu'on avance.

Et c'est comme cela que je souhaite qu'on avance sur l'aéroport. Je souhaite, aujourd'hui, que l'on en parle le moins possible afin d'éviter les polémiques, pour justement que l'on puisse progresser mois après mois, année après année, j'espère que ce ne sera pas décennie après décennie, sur une solution cohérente qui permette le maintien de cette infrastructure aéroportuaire sur Dole Tavaux. Je le répète, le département du Jura seul ne pourra pas assumer financièrement un équipement de cette nature, et cela pour plusieurs raisons.

Il est absolument aberrant d'envisager l'avenir d'un équipement financé par seulement 10 % des utilisateurs. Aujourd'hui, sur 100 000 passagers seulement 10 % sont jurassiens, 25 % sont de Côte-d'Or, 25 % sont du Doubs et 5 % de Saône-et-Loire. Voilà à quelque chose près la répartition actuelle. Il n'est pas envisageable de continuer dans cette direction. Mettons plus de 3 millions d'euros dans cette affaire, à la limite vous avez vite fait le calcul, je donne 300 € à chacun des jurassiens qui vient à l'aéroport de Dole Tavaux ... à mon avis il sera content de prendre les 300 € et de s'en aller prendre l'avion ailleurs, surtout si le voyage est à 50 € pour se rendre à Porto. C'est pour cela que depuis que nous sommes en responsabilité au Département, la majorité qui m'accompagne et moi-même avons décidé d'ouvrir les bras pour accueillir avec joie et bonheur la Région. J'espère que notre patience sera récompensée et que la Région et le Jura travailleront main dans la main prochainement pour gérer cet équipement. Nous avons toutes les raisons de le faire puisque vous avez démontré avec votre gestion que l'on pouvait accueillir un certain nombre de voyageurs. Le schéma, tel qu'il est conçu aujourd'hui, ne convient pas dans sa totalité du moins à Madame la Présidente de Région et il y aura certainement des choses à revoir. Ils ont réalisé un travail sur le sujet en réunissant l'ensemble des responsables des structures concernées par l'avion en général et un plan va se dessiner. C'est une démarche cohérente d'avoir fait l'état des lieux, d'avoir pris en considération les intérêts de tous car c'est la meilleure manière de trouver des solutions pour tous. Or, il n'y avait pas de raison d'être plus exigeant que d'autres, la solution globale devant permettre à chacun de trouver son espace.

Il faut aussi savoir que si la Région s'est retirée du financement de l'aéroport, ça n'a pas été un caprice régional mais parce que sa position n'a pas été considérée à un moment donné dans les orientations choisies pour développer l'aéroport. Mon prédécesseur partait dans un chemin un peu trop personnel et a été sanctionné en se retrouvant tout seul. C'est ce qui a amené la situation que l'on connaît aujourd'hui après avoir connu celle qui existait dans un passé pas si lointain où la Région participait au financement de l'infrastructure.

Nous allons entrer dans une phase de renégociation de la Délégation de Service Public, puisque fin 2019, la DSP actuelle se termine. Il faudra qu'il y ait un nouveau contrat de DSP et j'en suis resté sur la position que nous avons arrêtée, après avoir réfléchi avec les

membres de ma majorité au Conseil Départemental et après avoir échangé avec les Présidents successifs de la CCI du Jura, nous avons décidé que la discussion relative à la DSP, qui va établir un cahier des charges pour le fonctionnement de l'aéroport après 2019, allait être ouverte à d'autres partenaires, le Grand Dole y étant par nature puisqu'il participe financièrement et bien évidemment, j'ai ouvert les bras à la région Bourgogne Franche-Comté sous réserve qu'il y ait une participation financière dès à présent dans le fonctionnement de l'aéroport afin de pouvoir avoir voix au chapitre de ce que sera l'aéroport demain. Qu'il reste un financement à trouver pour les années 2017, 2018 et 2019, cela ne me semble pas être une tâche insurmontable et sachant que derrière, par ce que ce serait irresponsable de s'en désintéresser, la structure restera sur le département du Jura, elle sera Dole Tavaux, si tant est que ce que je vous dis se passe bien. Le département du Jura, a fait un effort colossal pour faire vivre cet aéroport, avec plus de 23 millions d'euros injectés depuis la reprise en 2007, et cet effort ne doit pas être vain. C'est pour cette raison que nous continuerons, si de nouvelles responsabilités dans la direction venaient à naître, à être présents dans le tour de table. C'est notre vocation, après avoir été ceux qui ont décidé de reprendre cette infrastructure et assumer le coût peut-être un peu trop en solitaire, d'assurer, avec peut-être d'autres partenaires et je pense en particulier à la région, un développement cohérent en phase avec les autres équipements de la région pour que justement ce sujet-là retrouve une harmonie régionale et que les choses se passent pour le mieux libérant une partie de la contrainte financière des jurassiens sur ce dossier, ou du moins laissant aux jurassiens une participation financière à la hauteur de ce qu'ils retirent de l'équipement. Là, nous aurons pour le coup réussi notre mission en ayant porté cet équipement et en faisant en sorte qu'il reste et demeure à disposition des jurassiens dans une logique de proximité intéressante.

Voilà, je n'en dis pas plus. Vous l'avez évoqué dans votre propos, la Région doit se prononcer en fin de semaine sur ce sujet. Ensuite, je rencontrerai Madame DUFAY afin d'entériner un certain nombre de décisions qui auront été prises par la Région, ou pas. Donc, reste en suspense.

Voilà ce que je pouvais vous dire Monsieur le Président, en vous remerciant et en vous priant d'excuser mon départ car je ne pourrai attendre la fin de la séance étant engagé par ailleurs ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Merci pour toutes ces précisions. On vous souhaite bonne chance pour les négociations à venir ».

SITUATION DE L'EMPLOI DANS LE JURA ET PROBLEMATIQUES DE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Florence BARRAL-BOUTET, Responsable de l'Unité Départementale du Jura DIRECCTE Bourgogne Franche-Comté.

Florence BARRAL-BOUTET, à l'appui des documents en annexe du présent compte-rendu, présente aux Membres de l'Assemblée Générale la situation de l'emploi dans le Jura et les problématiques de recrutement des entreprises.

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à la salle concernant l'exposé de Madame Florence BARRAL-BOUTET.

Jean-Charles ARNAUD : « Parmi les diapositives qui ont été présentées, une sur la fromagerie a attiré tout particulièrement mon attention. Pourrait-on la revoir et avoir un commentaire ? »

Florence BARRAL-BOUTET : « La diapositive évoquait les trois entreprises les plus importantes du bassin de Lons-le-Saunier à savoir, les Établissements BEL, LACTALIS et V33 ».

Rémy LAURENT : « Ce qui étonne dans ces chiffres notamment dans les recrutements (ou alors il y a tellement inadéquation que l'on ne cherche même plus) c'est que l'industrie n'apparaît pratiquement pas. On en a 28 sur Saint Claude en métallurgie et quelques-unes sur Lons-le-Saunier dans l'emballage, c'est tellement loin de la réalité de l'industrie dans l'ensemble du Jura ! Ces chiffres sont très étonnants ».

Florence BARRAL-BOUTET : « Il est vrai que lorsqu'on regarde ces statistiques, on est assez étonné que les demandes de l'industrie ne ressortent pas plus dans le besoin de main-d'œuvre. Je ne vous ai pas présenté toutes les diapositives mais beaucoup de demandes de l'industrie passent par l'intérim pour recruter dans un premier temps. Vous avez raison, il y a un réel souci de recrutement dans l'industrie et notamment sur les métiers de mécanicien régleur et tout ce qui concerne la maintenance. En la matière et pour trouver des solutions à ce type de problème, des rapprochements s'effectuent entre l'éducation nationale et la formation continue. Le problème est que ces formations ont été désertées par les jeunes et de ce fait, l'éducation nationale a fermé certaines de ces filières. Comment faire aujourd'hui pour guider les jeunes vers ces filières, c'est tout un travail de promotion des métiers de l'industrie et il est vrai que la « Semaine de l'Industrie » est très importante afin de conduire les jeunes vers ces secteurs ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Ce qui nous surprend, c'est que par rapport aux contacts que nous pouvons avoir avec les entreprises du Jura, nous nous attendions à voir dans votre présentation une forte demande de main-d'œuvre qualifiée. Ça ne semble pas être la priorité et ce n'est vraiment pas ce qui ressort des échanges que nous pouvons avoir avec les chefs d'entreprise. Nous sommes un peu surpris de ce décalage par rapport au ressenti que l'on peut avoir ».

Jean-Louis LORAND : « Je tiens à m'exprimer au titre des établissements Solvay pour confirmer ceci. Je crois que je parle au nom de tous mes collègues industriels parce que nous échangeons fréquemment sur ce thème. Je confirme que nous avons d'énormes difficultés à trouver des compétences, que ce soit au niveau ouvrier, que ce soit au niveau des agents de maîtrise ou du personnel de maintenance ... et je ne parle même pas des ingénieurs ! Là, où il y a 20 ou 30 ans, on formait sur Dole des gens qui étaient capables d'entrer assez rapidement dans l'industrie chimique, il n'y a plus rien aujourd'hui de tout cela. Non seulement je confirme l'extrême difficulté de trouver, mais comme le dit Madame également, le total décalage entre les formations qui sont assurées aujourd'hui et les besoins de l'industrie. On ne trouve plus rien, ni en maintenance, ni en production, ni en agent de maîtrise, ni en technicien, ni en chef de poste, ni en régleur, ni en informaticien, ni en automaticien, ni en ingénieur ... plus rien ! Et cependant les besoins sont énormes car

nous remplaçons tous les employés qui partent à la retraite ! La situation est donc très difficile ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Si l'économie repart comme cela semble être le cas, le problème va être d'autant plus important derrière ! »

Luc DREVET : « Quand vous évoquez la dégradation de l'employabilité plus fortement marquée dans le Jura qu'en Bourgogne Franche-Comté ou en France, cela traduit une inadéquation croissante entre les besoins des entreprises qui sont extrêmement forts et l'offre de qualification disponible. D'après les chiffres que vous présentez, le problème s'accroît et devient très inquiétant ».

Christine MILLET : « Il existe très peu de formations techniques sur la région, de ce fait les jeunes partent se former ailleurs et ne reviennent pas. C'est un gros problème pour le secteur de l'industrie dont l'activité est plutôt bonne en ce moment ».

Rémy LAURENT : « Si nous n'avons plus les lycées et les formations adéquates c'est parce qu'il n'y avait plus d'élèves et les classes ont été fermées. C'est un problème d'attractivité de ces filières dont on parle depuis 20 ans et dont on ne parvient pas à inverser la tendance. Il faut vraiment trouver l'adéquation. C'est un sujet de fond sur lequel la présidente de Région est sollicitée et sur lequel l'éducation nationale a son rôle à jouer. C'est l'ensemble des établissements qui doivent améliorer l'attractivité de ces métiers mais c'est aussi aux parents et aux professionnels d'en faire la promotion ».

Luc DREVET : « Il y a l'attractivité des métiers mais aussi l'attractivité du territoire. Si nous voulons pourvoir les postes dont les entreprises ont besoin, on ne va clairement pas les trouver intégralement à proximité. Il faut se rendre attractif et avoir naturellement ce réflexe de l'être, car peut-être que les jurassiens qui ont construit de manière endogène le développement de leur territoire doivent davantage avoir le réflexe de conforter leur image à l'extérieur du territoire. Un groupe de travail sur ce thème a été mis en place en début de mandature, nous nous sommes réunis plusieurs fois à ce sujet et c'est vraiment le constat partagé que d'essayer déjà de trouver les bonnes pratiques dans d'autres territoires sur la promotion des métiers, des savoir-faire et notamment des savoir-faire industriels, pour attirer davantage de compétences dans le Jura ».

INTERVENTIONS DE FIN DE SEANCE

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Monsieur Gilbert BARBIER, Sénateur du Jura.

Monsieur Gilbert BARBIER, Sénateur du Jura : « Je vous remercie Monsieur le Président. Je ne vais pas être trop long. Je voudrais en premier lieu féliciter tous ceux qui ont pris part à la restructuration de votre réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie. Je n'étais pas très favorable à la fusion des régions, mais je vois Monsieur le Président, et vous l'avez souligné à trois reprises, que vous êtes « en ordre de marche ». C'est bien de ne pas perdre trop de temps par ce que malheureusement dans d'autres domaines, on s'aperçoit que depuis cette fusion des régions, pour être quelque peu vulgaire, on patauge dans beaucoup de secteurs en matière d'organisation, à réfléchir ici ou là sur ce que l'on va faire. C'est donc bien d'être opérationnel et de pouvoir reprendre cette action globale, qui j'espère, dans le contexte de notre région fusionnée, qui constitue une petite « grande région » par rapport à son environnement, nous avons et vous avez un rôle très important à jouer en matière d'attractivité. Cette attractivité, comme l'a souligné Monsieur le Directeur Général, est certainement un élément essentiel.

La deuxième réflexion qui est importante pour le département du Jura est que nous sommes dans un système qui va s'accroître avec la nouvelle organisation territoriale. Nous sommes véritablement dans un fractionnement du territoire qui fait que nous sommes dans une espèce de no man's land. J'échangeais récemment avec le Président de mon groupe qui est maintenant Ministre de la Cohésion Territoriale et j'ai insisté sur ce problème d'une France à deux vitesses que l'on retrouve à tous les niveaux. Si les entreprises, y compris les entreprises industrielles, ne parviennent pas à recruter que feront-elles ? Elles iront s'installer ailleurs. Ce n'est peut-être pas le cas de Solvay car il est bien évidemment difficile de déménager facilement de telles installations, mais il est sûr que certaines PME recherchent maintenant des zones d'implantation qui correspondent à un mode de vie quelque peu différent. C'est ce qu'a souligné Luc DREVET précédemment. Nous connaissons un véritable problème de fractionnement, de cassure dans l'organisation de nos territoires. C'est un des principaux défis de ce gouvernement puisque nous sommes, me semble-t-il, dans une période de reprise économique qui je l'espère perdurera, mais cela risque aussi d'être un problème de décrochage de certaines régions. Les Chambres territoriales ont donc un rôle important à jouer. Ce problème se retrouve dans beaucoup de domaines ... nous avons entendu ce matin les difficultés existantes dans le secteur de l'hôtellerie restauration où là aussi il y a une attractivité de la profession mais aussi des problèmes de formation. J'attends les décisions qui vont être prises. On nous annonce un grand bouleversement en matière de formation, voyons ce qu'il en sera.

Voici les quelques réflexions que je voulais présenter. J'en ajouterai une troisième, Monsieur le Président. Simplement pour vous remercier car c'est ma dernière participation à votre Assemblée Générale et pour tout ce que j'ai pu apprendre dans cette enceinte sous ses différentes Présidences. Mais dans toute chose il faut rester relativement modeste, car en 40 années de politique j'ai tenté de faire débarrasser la ville de Dole de son accent circonflexe et vous avez vu tout comme moi tout à l'heure que la Direccte utilise toujours cet accent, donc je termine sur un échec et le regrette beaucoup !! ».

Applaudissements

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Monsieur Gilbert BARBIER, Sénateur du Jura, pour sa présence et son aide permanente et donne la parole à Monsieur Stéphane CHIPPONI, Secrétaire Général de la Préfecture du Jura.

Stéphane CHIPPONI, Secrétaire Général de la Préfecture du Jura :

« Monsieur le sénateur,
Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs,

En regard des qualités, je vais dire un mot extrêmement rapide si vous me le permettez. C'est ma deuxième participation à votre Assemblée Générale et je voulais louer la qualité des travaux de la CCI. Il y a des défis devant nous. On l'a évoqué avec le niveau régional et le niveau territorial, la loi NOTRe dont le Président Clément PERNOT a parlé tout à l'heure, l'aéroport Dole Jura ... tous ces sujets impactent l'économie de notre territoire. Le dynamisme et là, malgré une situation assez paradoxale de chômage évoquée par Madame Florence BARRAL-BOUTET à l'instant, avec un bassin d'emploi qui, à la fois, a un taux de chômage faible avec une partie en trompe-l'œil, je pense qu'il y a de la création d'emplois générés par les entreprises dynamiques du territoire que ce soit dans le domaine agroalimentaire dans des entreprises industrielles, voire de la chimie et je pense à Solvay sur le secteur de Dole Tavaux. La particularité de notre territoire est d'attirer également le tourisme, les industries et qui en même temps se trouve, du fait des nœuds routiers et de sa géographie proche du bassin genevois, du bassin lyonnais, ce qui peut provoquer chez la population jeune un appel d'air vers bassin là. Mais je crois qu'à partir de l'âge de la maturité on revient sur ce territoire il nous reste des jeunes pour développer l'économie locale. L'État est à vos côtés, Madame Florence BARRAL-BOUTET de la Direccte également ainsi que le service public de l'emploi pour aider les entreprises à s'installer, à se développer et bien entendu à prospérer dans un écosystème favorable. Monsieur le Président, je vous remercie de votre accueil mais pardonnez-moi une réunion urgente m'appelle ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie les participants et informe les Membres que la prochaine Assemblée Générale de la CCI du Jura aura lieu le lundi 27 novembre 2017. L'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance ».

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE : LUNDI 27 NOVEMBRE 2017

Le Président

Les Secrétaires

Jean-Pierre PARIZON

Patrick JANAND / Philippe MANZONI / Florence PUIG

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 26 JUIN 2017**BUDGET EXECUTE 2016**

Nous vous avons adressé par courrier le Budget Exécuté 2016 qui va être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de ce jour.

Ce document est assorti de toutes les annexes et adapté aux règles budgétaires et comptables de la circulaire ministérielle du 30 mars 1992 et au règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) N° 2014-03.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura a respecté les décisions prises en Assemblée Générale.

Les faits caractéristiques de l'exercice 2016 ont été les suivants :

- Cession le 25/02/2016 à la Communauté de Communes du haut Jura des locaux sis rue du Tomachon à Saint Claude pour 130 000 €,
- Cession le 18/02/2016 des terrains de la zone portuaire à Dole à la ville de Dole pour 132 000 €,
- Dénonciation du bail conclu avec Expansion 39 pour la location des locaux sis au 2 rue Louis de la Verne à Dole accompagnée de la réorganisation des locaux administratifs sis au 1 rue Louis de la Verne pour 100 000 €.

Le budget exécuté 2016 de la CCI prévu à l'équilibre se clôture par **un résultat budgétaire bénéficiaire** de 120 789. € qui se décompose de la manière suivante :

.../...

N° Cpte	CHARGES	2015 EFFECTUE	2016 NOTIFIE	2016 EFFECTUE	Différence
60	ACHATS	443 073,32	165 463.00	91 878.83	-73 584.17
61	SERVICES EXTERIEURS	523 413,77	637 549.00	496 488.84	-141 060.16
62	TRAVAUX ET PRESTATIONS	230 135,93	200 762.00	277 583.61	76 821.61
63	IMPOTS ET TAXES	32 903,57	32 000.00	33 398.88	1 398.88
64	FRAIS DE PERSONNEL	2 130 374,41	2 152 286.00	1 971 111.72	-181 174.28
	<i>Personnel remis à l'EMC</i>	<i>-316 467.59</i>	<i>- 428 575.00</i>	<i>- 304 798.07</i>	<i>-123 776.93</i>
		1 813 906.82	1 723 711.00	1 666 313.65	- 57 397.35
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	3 226,51	0,00	19 501.33	19 501.33
656	AUTRES CONTRIBUTIONS	154 519,01	136 000,00	159 662.75	23 662.75
66	INTERETS DES EMPRUNTS	20 841,82	17 800,00	17 798.78	-1.22
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	8 874.15	8 874.15
69	IMPOT SOCIETE	139 118.00	2 500.00	1586.00	-914.00
86	DEPENSES EN CAPITAL	216 196,71	249 657.00	174 539.82	-75 117.18
	TOTAL DES CHARGES	3 894 803,05	3 594 017.00	3 252 424.71	-341 592.29
	CONTRIBUTIONS AUX SERVICES	11 264,76	0.00	32 548.69	32 548.69
	Virement/Fds de Roulement	215 029,83	0,00	120 789.22	120 789.22
	TOTAL GENERAL	4 121 097,64	3 594 017.00	3 405 762.62	-188 254.38

N° Cpte	PRODUITS	2015 EFFECTUE	2016 NOTIFIE	2016 EFFECTUE	Différence
70	RECETTES D'EXPLOITATION	548 626,09	287 250.00	256 566.64	-30 683.36
741	RESSOURCE FISCALE	2 743 978,00	2 299 164,00	2 299 164,00	0.00
743	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	382 825,50	142 540,00	101 564.89	-40 975.110
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION	15 940,98	11 278,00	13 265.64	1 987.64
764	PRODUITS FINANCIERS	27 470,65	20 000,00	27 080.20	7 080.20
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	18 900,00	9 147.00	-9 753.00
791	TRANSFERT DE CHARGES	345 158,73	479 685,00	354 017.04	-125 667.96
	<i>Dont personnel mis à disposition EMC</i>	<i>316 467.59</i>	<i>428 575.00</i>	<i>304 798.07</i>	<i>--123 776.93</i>
875	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
876	PRODUIT DES EMPRUNTS	0,00	0,00	0,00	0,00
	CESSION D'IMMOBILISATIONS	45 832,93	335 200,00	312 408.52	-22 791.48
	TOTAL DES PRODUITS	4 109 832,88	3 594 017,00	3 373 213.93	-220 803.07
	CONTRIBUTIONS DES SERVICES	11 264,76	0.00	32 548.69	32 548.69
	Prélèvement/Fds de Roulement	0,00		0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	4 121 097,64	3 594 017,00	3 405 762.62	-188 254.38

Compte tenu des opérations en capital, des dotations et des reprises d'amortissements et provisions et des valeurs comptables nettes des éléments d'actifs sortis, le résultat comptable de l'exercice 2016 de la CCI du Jura est de + 82 890.61 € (voir le rapprochement ci-dessous).

Rapprochement résultat comptable et résultat budgétaire

Résultat budgétaire

+ 120 789.22

Neutralisation des emplois

Immobilisations

+ 41 883.36

Installation aménagements 11 880.00

Matériel et mobilier de bureau 30 003.36

Remboursement de la dette

+ 132 958.78

Neutralisation des ressources

Remboursement Titres

- 47 848.03

Dotations aux amortissements

- 171 140.63

Dotations aux provisions

- 48 524.86

Reprise sur provisions

+ 161 839.41

Valeur comptable des éléments cédés

- 107 066.64

Résultat comptable

82 890.61

PROJET DE DELIBERATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, réunie en Assemblée Générale ce jour, après avoir entendu le rapport qui précède et en avoir délibéré :

- VU : - l'accord du Bureau,
- l'accord de la Commission des Finances,
- le rapport du Commissaire aux Comptes,

approuve le budget exécuté 2016 qui lui est présenté.

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 26 JUIN 2017**AMENAGEMENT, OPTIMISATION ET ACCESSIBILITE DES LOCAUX
87 Place de la Comédie à LONS LE SAUNIER**

Suite à l'audit organisationnel effectué au sein de l'École de Management Commercial (EMC) par le Cabinet OPTIMEUS (conseil en management), il a été préconisé de centraliser l'ensemble des activités de l'association EMC sur un même lieu afin de mutualiser les compétences, de partager les moyens et les outils.

Ce regroupement tel qu'envisagé au 87 place de la Comédie nécessite un réaménagement partiel. Par ailleurs, les travaux d'accessibilité prévus dans l'Ad'Ap (Agenda d'accessibilité programmé) de la CCI ainsi que des travaux d'optimisation énergétique seront réalisés concomitamment.

Le coût estimé de l'ensemble de ces travaux est d'environ 135 000 € HT répartis de la manière suivante :

- Réaménagement des locaux	80 000 €
- Accessibilité	20 000 €
- Mise aux normes énergétiques	35 000 €

Ces travaux pourraient être effectués dans le courant du deuxième semestre 2017.

PROJET DE DELIBERATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, réunie en Assemblée Générale ce jour, après avoir entendu le rapport qui précède et en avoir délibéré, autorise le Président à mener à bien cette opération et à signer tous documents en rapport.

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 26 JUIN 2017**TARIFICATION DES FORMALITES A L'INTERNATIONAL**

L'Assemblée Générale de la CCI Bourgogne Franche-Comté, lors de sa séance du 23 février 2017 concernant l'organisation des compétences en matière de formalités internationales, a validé le transfert de sa compétence partielle en matière de formalités internationales à toutes les CCI Territoriales à compter du 1^{er} janvier 2017.

Sont concernés notamment :

- Les visas (certifications d'origines / factures/certifications matérielles de signatures) de documents qui accompagnent les marchandises exportées définitivement,
- Les carnets ATA, pour les exportations temporaires (salons, présentations d'échantillons, matériels professionnels).

L'organisation régionale en matière de formalités internationales étant commune sur l'ensemble du territoire régional, il est proposé d'adopter les tarifs dont la grille pour l'année 2017 est détaillée en annexe.

Il est important de noter que ces tarifs sont uniformes sur l'ensemble du territoire de la Bourgogne Franche-Comté.

PROJET DE DELIBERATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, réunie en Assemblée Générale ce jour, après avoir entendu le rapport qui précède et en avoir délibéré :

VU : la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE en date du 23 février 2017,

Décide d'adopter et d'appliquer la tarification des formalités à l'international selon la grille ci-annexée.

**CERTIFICATS D'ORIGINE et VISAS
ATTESTATIONS**

Désignation	PU NET * €	PU HT €
CERTIFICAT D'ORIGINE		
1 - Service + : Rédaction et visa du certificat d'origine par nos soins avec :		
. vérification de la concordance des informations sur tous les documents		
. vérification d'éventuelles mentions absentes mais néanmoins obligatoires sur la facture commerciale par rapport à la réglementation française et la réglementation du pays étranger		
. vérification de la conformité des documents avec le contenu du crédit documentaire (s'il y en a un)		
Certificat d'origine simple : 1 original + 2 copies	28,00	
. l'exemplaire supplémentaire	5,00	
Certificat d'origine établi suivant crédit documentaire :		
- Niv. 1	33,00	
. l'exemplaire supplémentaire	5,00	
- Niv. 2	43,00	
. l'exemplaire supplémentaire	5,00	
- Niv. 3 : Certificat d'origine - prix spécifique en fonction des difficultés et du temps passé (fixé au cas par cas en accord avec l'entreprise)		
. l'exemplaire supplémentaire	5,00	
2 - Service de base (visa uniquement) :		
Imprimés : original, copie ou demande (avec retrait à nos guichets)		1,00
Visa uniquement	13,00	
REDEVANCE VISAS (quel que soit le nombre de pages)		
Visa (facture, liste de colisage...)	10,00	
Légalisation de signature (attestation, contrat, ...)	10,00	
DIVERS		
Attestation d'existence		115,00
Attestation communautaire		115,00
Copie certifiée conforme à l'original	8,00	
Photocopie Noir & blanc		0,10
Photocopie Couleur		0,25
Frais d'envoi		(coût réel)
DEMANDE EN LIGNE		
Prise en charge		10,00
Visas, légalisation	10,00	
Imprimés laser (l'unité)		0,83
Frais d'envoi		(coût réel)

* nets / exonération de TVA articles 261c et 256b / Code Général des Impôts

CARNETS A.T.A.

Désignation	PU NET * €	PU HT €
CARNET ATA		
1 - Service + : (service ATA clés en main + service de base)		
Carnet ATA clés en main		
1 - Rédaction 1 à 2 voyages		85,00 €
2 - Rédaction 3 à 5 voyages		110,00 €
3 - Rédaction 6 à 8 voyages		135,00 €
2 - Service de base :		
Prise en charge du dossier (par carnet) :		20,83 €
Forfait de base un voyage		51,67 €
Voyage supplémentaire		12,50 €
Redevance :		
CIG (Chaîne Internationale de Garantie)	26,00 €	
Prime de cautionnement (variable selon la valeur des marchandises) :		
Jusqu'à 11 000 €	71,00 €	
de 11 001 à 20 000 €	115,00 €	
de 20 001 à 30 000 €	155,00 €	
de 30 001 à 40 000 €	195,00 €	
de 40 001 à 50 000 €	235,00 €	
de 50 001 à 75 000 €	310,00 €	
de 75 001 à 100 000 €	385,00 €	
de 100 001 à 125 000 €	460,00 €	
de 125 001 à 150 000 €	535,00 €	
de 150 001 à 175 000 €	610,00 €	
de 175 001 à 200 000 €	680,00 €	
de 200 001 à 225 000 €	750,00 €	
de 225 001 à 250 000 €	820,00 €	
de 250 001 à 275 000 €	890,00 €	
de 275 001 à 300 000 €	960,00 €	
de 300 001 à 325 000 €	1 025,00 €	
de 325 001 à 350 000 €	1 090,00 €	
de 350 001 à 375 000 €	1 155,00 €	
de 375 001 à 400 000 €	1 215,00 €	
de 400 001 à 425 000 €	1 275,00 €	
de 425 001 à 450 000 €	1 330,00 €	
de 450 001 à 475 000 €	1 380,00 €	
de 475 001 à 500 000 €	1 430,00 €	
Au delà de 500 000 €	Nous consulter	
Visa : par voyage	20,00 €	
Forfait service urgent (sous 24h)		40,00 €
Frais d'envoi		(coût réel)
3 - Frais de gestion des litiges		
Frais de procédure simple		130,00 €
Frais de procédure et de transfert		185,00 €
Frais de procédure majorés		218,00 €
+ Droits et taxes dus au pays d'admission temporaire		(coût réel)
+ Taxes de régularisation		(coût réel)

* nets / exonération de TVA articles 261c et 256b / Code Général des Impôts

IMPRIMES DOUANIERS et AUTRES

Désignation	PU HT
BORDEREAU DE SECOURS PABLO	1,70 €
CERTIFICAT EUR. 1 / liasse chimique & laser	1,00 €
EUR MED	1,00 €
CERTIFICAT A.TR	1,00 €
EUR.2	1,00 €
DAU E (1.2.3) ou (ft 1,2,3,9+1sup)	1,70 €
SUITE DAU E (1.2.3)	1,65 €
DAU I (6.7.8)	1,50 €
SUITE DAU I (6.7.8)	1,26 €
DAU EX.3	1,50 €
DAU EX.3 SUITE - réf.3037	1,50 €
DECLARATION DI	1,39 €
DCG 2ème feuillet export	1,73 €
MODIFICATIF DECLARATION DROIT COMMUN	1,36 €
T5	0,47 €
EXP. MARCH. DANGEREUSES MULTIMODAL	1,00 €
EXP. MARCH. DANGEREUSES (AVION)	1,00 €
EXP. TRANSP. MAT. DANG. ADR-MOD	1,00 €
DOC. DE SURVEILLANCE /produits textiles	0,72 €
DOC. DE SURVEILLANCE /importation d'acier prov. pays tiers	0,72 €
CMR - LETTRE DE VOITURE INTERNATIONALE	0,50 €
CMR - LETTRE DE VOITURE NATIONAL 1/2 format	0,25 €
P.R.	1,50 €
Autre imprimé douanier	Nous consulter
FRAIS D'ENVOI	(coût réel)
Enveloppe Chronopost	(coût réel)

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 26 JUIN 2017**PROJET STRUCTURANT DIGITAL CCI PHASE 2 / FONDS DE PÉRÉQUATION RÉGIONAL 2017**

(dans le cadre de la délibération de CCI France du 14 mars 2017 et de l'Article 1600 du Code Général des Impôts modifié par l'Article 67 de la Loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de Finances rectificative pour 2016

I - Présentation générale du projet

Digital CCI s'inscrit dans la démarche nationale "CCI de demain / CCI Store » impulsée par CCI France et à laquelle la CCI du Jura a fait formellement acte d'adhésion.

Ce projet repose à la fois sur :

En 2016 :

- la mise en place d'un Espace dédié à la jeune entreprise et aux porteurs de projets qui souhaitent développer des process et des services à partir de compétences issues du digital (actions CCI Webschool, CCI conseil réseaux sociaux, CCI conseil communication numérique).
- le renforcement de l'offre d'accompagnement digitalisée de la CCI à partir de la déclinaison dans le Jura d'actions et de services développés ou labellisés "CCI de demain / CCI Store » (actions CCI Data, CCI Diag, Transentreprise, Business Builder, Direct Immo Pro3.0).

En 2017 :

- une contribution active et renforcée de la CCI à l'accompagnement de la transformation numérique et digitale des entreprises de son territoire au moyen d'un diagnostic préalable du niveau d'agilité numérique du tissu économique et du lancement d'un plan d'action pour agir positivement sur l'évolution de ce niveau d'agilité au cours de la mandature.
- La poursuite du déploiement de l'Espace Digital Compétences de la CCI du Jura avec le lancement de nouveaux outils et méthodologies d'accompagnement spécifiques aux entreprises ciblées (jeune entreprise et porteurs de projets).

Le financement de ce dispositif s'inscrit à nouveau en 2017 dans la dotation de ressource fiscale prévue au fonds de péréquation régional dans le cadre de l'article 1600 du Code Général des Impôts et conformément aux modalités d'accès à ce fonds retenues pour les CCIT dans la délibération de CCI France du 14 mars 2017.

Au plan managérial, Digital CCI comporte une forte dimension transversale et interactive. Sous l'égide du Président et du Bureau, la direction générale a structuré ce projet autour de compétences métiers pluridisciplinaires :

- Espace Entreprendre Commerce et Services
- Espace Entreprises Industrielles
- Information Économique.
- Pôle de Conseil TIC/numérique

II - Bilan d'activités de DIGITAL CCI / Phase 1

Action 1 : Création d'un Espace Compétences Digital

L'objectif était de mener des actions spécifiques à destination de nos ressortissants afin d'améliorer la compétitivité de leurs entreprises par un usage pragmatique du numérique, de démocratiser ces usages à travers des actions de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement.

La CCIT du Jura a ainsi apporté un œil avisé externe et neutre sur les projets numériques de ces entreprises au moyen des outils suivants :

- **CCI Webschool** : réunions d'informations gratuites apportant un éclairage sur les technologies de l'information et de la communication.
Les thèmes abordent des problématiques d'actualité comme les réseaux sociaux ou le référencement, mais aussi des sujets plus pointus comme les normes d'accessibilité sur le web ou la cybercriminalité.
Elles se sont déroulées 7/8 fois par an, un lundi, à Lons-le-Saunier, Dole ou St-Claude.
Ces réunions s'adressent aux entreprises et collectivités jurassiennes souhaitant perfectionner leur utilisation des outils numériques actuels.
- **CCI Conseil réseaux sociaux** :
Optimiser et professionnaliser sa présentation et son contenu :
 - Audit à travers une grille d'évaluation
 - Présentation des possibilités pour élargir sa communauté
 - Conseil sur l'animation des contenus
 - Présentation des outils permettant de mesurer l'influence.
- **CCI Conseil communication numérique** :
Aider à appréhender le développement de l'activité de vente en ligne grâce aux multiples outils du web et ainsi à booster le chiffre d'affaires par :
 - Une analyse amont du site internet, des outils de communication et de promotion (newsletter, emailing, réseaux sociaux etc.) et du positionnement dans les moteurs de recherche
 - Un entretien en face à face avec le chef d'entreprise et/ou le responsable du site pour recueillir les informations complémentaires et nécessaires
 - Une synthèse assortie de préconisations d'actions.

Action 2 : Projet structurant « CCI Data Jura »

Le projet CCI Data Jura se composait à la fois :

- d'une démarche de qualification des données économiques et d'une rénovation des contenus et du marketing des offres afférentes
- du déploiement dans le Jura d'outils et de dispositifs nationaux à partir de l'offre produit « CCI de Demain » (CCI Diagnostic, Transentreprise, CCI Business Builder)
- du développement technique d'un outil digitalisé de promotion de l'offre de locaux disponibles dans le Jura, en partenariat avec l'Agence Régionale de Développement, les Collectivités et les Professionnels (Direct Immo Pro 3.0)

Rénovation du marketing de l'offre « fichier sur mesure »

La CCIT du Jura propose une prestation de diffusion/vente de ses données économiques (le « fichier sur mesure ») –en direct et à travers sa boutique en ligne– qui doit s'adapter en permanence aux attentes du marché en matière de listes d'entreprises, de tris et de pré-sélection en vue de faciliter les actions de prospection commerciale des clients de ces listings.

De manière à mieux répondre aux nouvelles demandes et mieux positionner la CCIT du Jura en ce domaine et valoriser la richesse des données dont elle dispose, il était nécessaire de concevoir une nouvelle présentation de l'offre.

Dans ce cadre, une action de sélection des données a été conduite en liaison avec les équipes de la CCI et un prestataire extérieur de manière à actualiser les outils et le plan de communication en rapport (nouveau flyer, page web dédiée sur le site de la CCIT du Jura, une campagne web de promotion et une communication en direct auprès notamment des collectivités territoriales).

Déploiement de l'outil CCI Diagnostic

CCI Diagnostic est un outil de diagnostic en ligne créé par la CCI de Lyon pour développer la performance des entreprises du commerce, des services et de la restauration et favoriser l'évolution professionnelle du dirigeant. La CCIR de Franche Comté a pris en charge pour 2016 la licence d'utilisation de CCI Diagnostic pour le compte des 4 CCIT de son territoire.

Les CCIT étaient chargées quant à elles de la mise en œuvre opérationnelle et de la promotion de l'outil auprès des entreprises pour assurer un service de proximité, apporter une expertise qui permettra aux chefs d'entreprises d'engager une démarche de progrès et ainsi contribuer à la performance de notre territoire rural.

Déploiement de l'outil Transentreprise

Transentreprise est un dispositif dédié à la transmission / reprise d'entreprises qui se compose de différents outils spécifiques (annonces des entreprises à céder, observatoire des prix de vente, outils de diagnostics et d'évaluation...) et permettant de nouer des partenariats avec des professionnels intervenant sur ce champ d'expertise tels que notaires, experts comptables et agents immobiliers. Ce dispositif est aujourd'hui utilisé par la majorité des CCI du territoire national, sur 15 régions (ancien périmètre).

La CCIR de Franche Comté a pris en charge la licence d'utilisation de Transentreprise pour le compte des 4 CCIT de son territoire. Les CCIT étaient chargées quant à elles de la mise en œuvre opérationnelle du dispositif et sa promotion auprès des entreprises et des partenaires.

L'enjeu de la transmission d'entreprise est un enjeu majeur dans un territoire rural comme celui du Jura pour assurer le maintien du tissu économique et des savoirs faire.

CCI Business Builder

CCI Business Builder est un site Internet permettant à tout candidat envisageant de créer une entreprise de stimuler son envie d'entreprendre et de découvrir l'entrepreneuriat ainsi qu'une application qui permet à tout créateur d'entreprise de travailler sur son projet, de l'idée jusqu'au business. Le déploiement de cet outil d'accompagnement des porteurs de projets dans la cadre de Dlgital CCI Phase 1 doit désormais permettre aux candidats jurassiens à la création d'entreprise de mieux appréhender les étapes de la réalisation de leur projet en proposant un accompagnement à distance et en présentiel.

Direct Immo Pro3.0

La CCI du Jura en lien avec l'Agence Régionale de Développement, les Collectivités et les Professionnels de l'immobilier souhaitaient valoriser davantage l'offre de locaux disponibles susceptibles d'accueillir de nouvelles activités ou de mieux répondre aux besoins immobiliers des entreprises.

Cette démarche partenariale visait à mieux articuler les différents outils internet et extranet existants. L'objectif était d'augmenter la visibilité des offres sur internet et de créer un lieu d'échanges spécialisé pour les biens à usage professionnel.

Le projet visait à la fois à un développement technique de l'outil de façon à conserver des données utilisateurs (cookies) pour faciliter leur navigation et de pouvoir leur proposer d'autres bien de même type à proximité ainsi que d'autres services en lien avec le volet big data (données économiques, les aides à l'implantation...)

III - Présentation DIGITAL CCI 2017 / Phase 2

Action 1 - Évolution de l'agilité numérique des entreprises du Jura - Diagnostic - Plan d'action - Suivi

L'objet de cette action sera, en 2017, d'évaluer l'**agilité numérique des entreprises** et de construire un plan d'action sur trois ans (2018-2020) pour l'accompagnement de la transformation numérique des entreprises du territoire. Cette action sera mise en œuvre par les équipes de la CCI Jura en charge de l'Appui aux Entreprises (Espace Entreprises Industrielles et Innovation, Espace Entreprendre Commerce et Services, Direction du Développement Économique) et fera également intervenir un prestataire spécialisé dont la proposition sera validée par le comité de pilotage de Digital CCI (voir composition en annexe).

L'action se déroulera en **trois étapes** :

Étape 1 : Réalisation d'un Diagnostic

Cette étape doit permettre de réaliser une évaluation du niveau d'agilité numérique des entreprises jurassiennes en les segmentant selon leur activité et leur taille et en appréciant leur niveau de digitalisation sur une échelle à déterminer en amont du diagnostic. Les équipes de la CCI et le prestataire retenu interviendront pour le cadrage, la conception de la méthode de sondage et l'analyse des réponses.

Ce type d'enquête n'étant utile que si les retours sont suffisamment nombreux, la CCI devra mettre en œuvre les ressources nécessaires pour obtenir des données significatives et exploitables.

Cette étape se conclura par une réunion de synthèse et la remise de l'analyse du diagnostic au cours du second Séminaire de mandature des Élus de la CCI de début juillet 2017.

Étape 2 : Élaboration d'un Plan d'action

Une fois les besoins identifiés, les équipes de la CCI et le prestataire formaliseront un plan d'action à valider par les instances de la CCI après avis du comité de pilotage Digital CCI. Cette démarche stratégique doit permettre de répondre aux deux questions fondamentales suivantes :

- Comment la CCI peut-elle aider les entreprises du département à s'améliorer dans leur agilité numérique ?
- Comment une action cohérente sur l'agilité du numérique peut-elle être un critère d'attractivité du territoire ?

Au cours de cette phase, d'autres entités de la CCI et de ses filiales seront mises également à contribution pour conforter la cohérence du projet.

- Webschool : répondre aux attentes qui ressortent du diagnostic
- Plateforme RH : gestion de la polyvalence ...
- École de Management Commercial : formation DRH, DAF, Outils des commerciaux ...
- CCI Data

Cette étape se conclura par l'adoption d'un plan d'action sur 3 ans au cours de l'Assemblée Générale de la CCI du Jura de novembre 2017.

Étape 3 : Accompagnement des Entreprises vers une digitalisation renforcée (non budgété en 2017)

À partir du plan d'action élaboré au cours de DIGITAL CCI / Phase 2, une troisième phase de ce projet sera lancée début 2018 afin d'accompagner sur 3 ans une population d'entreprises jurassiennes représentatives de tous les secteurs d'activité (Commerce, Industrie, Services).

Cet accompagnement sera mis en œuvre par des prestataires préalablement qualifiés par la CCI du Jura à partir d'un cahier des charges intégré au plan d'action et sur la base d'objectifs/cibles permettant d'évaluer, à l'issue de la phase 3, l'évolution de l'agilité numérique des entreprises bénéficiaires. L'évaluation générale du projet sera réalisée au 1^{er} semestre 2021, soit avant le terme de l'actuelle mandature.

Action 2 - Poursuite du déploiement de l'Espace Compétence Digital

L'objectif est de continuer à développer des actions spécifiques à destination de nos ressortissants afin d'améliorer la compétitivité de leurs entreprises par un usage pragmatique du numérique, de démocratiser ces usages à travers des actions de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement.

Mise en place de **4 actions** :

Projet 1 : Webschool du Jura Online et SurMesure

Au programme 2017 : 6 ateliers du numérique proposés à Lons-le-Saunier et Dole, ouverts et gratuits pour tous nos ressortissants et collectivités jurassiennes afin d'apprendre et échanger sur les nouveaux usages et pratiques du web : Réseaux sociaux comme moyen de recrutement, Financement participatif, etc...

Nouveautés :

1- Ces 6 ateliers seront proposés en streaming (possibilité de suivre la Webschool à distance et en direct via un flux audio et vidéo et une connexion internet).

2- Nos partenaires (Unions Commerciales, Fédération Jura Commerce par ex.) qui le souhaitent pourront proposer à leurs adhérents des Webschool SurMesure et hors programme en bénéficiant du pack « Webschool SurMesure » comprenant : charte graphique, communication (outil d'emailing et blog), intervenant et logistique (mise à disposition de PC /vidéo etc...)

Projet 2 : Workshop Digital

Objectif : montée en compétence de l'entreprise avec les FabLabs

Les Workshop sont une opportunité d'ouverture sur l'extérieur à des ressources qui existent localement, et la possibilité de partager des idées, des connaissances, en vue de réaliser des actions d'innovation. C'est aussi la possibilité de prototyper ces idées, grâce aux moyens de fabrication 3D par exemple, afin d'en évaluer les potentiels avant de s'engager plus loin.

Aujourd'hui pour une entreprise, l'innovation est nécessaire, et les Fablab constituent un atout supplémentaire dans sa mise en œuvre.

Au programme 2017 : 6 Workshop dans les 3 FabLabs les plus actifs du Jura : Champagnole, Commenailles et Lons-le-Saunier. Deux soirées par FabLab : une soirée démonstration afin de découvrir l'ensemble des machines et technologies utilisées par le FabLab et une soirée pratique durant laquelle les participants utilisent les machines et logiciels à disposition dans chacun des FabLabs.

Projet 3 : Ateliers Transformation Digitale avec l'école 2089

La révolution digitale impacte les organisations dans des aspects divers : expérience client, relations fournisseurs, employabilité et motivation des collaborateurs, dématérialisation, nouveaux business models, la valorisation du capital de données, la stratégie de la marque, etc...

La CCI du Jura en cobranding avec 2089, spécialisée dans la communication et le digital accompagnerait les entreprises en 2 étapes :

- 1 – Ateliers de réflexions liés à la transformation digitale (diagnostic flash, communication digitale, dématérialisation, expérience client...)
- 2 – Immersion / Formation sur site ou en ligne

Projet 4 : Création d'un réseau professionnel pour contribuer à la structuration de la filière régionale numérique dans le Jura

L'objectif est d'inscrire le territoire dans la dynamique de développement d'une filière régionale du numérique en Bourgogne Franche-Comté en partenariat avec les principaux acteurs de cette filière. Un réseau de professionnels spécialisés au sein de leur entreprises (Webmaster, Community managers, RH transformeurs, etc...) sera ainsi régulièrement mis en relation avec les opérateurs de la filière autour de partages d'expériences et d'échanges de bonnes pratiques, de projets à co-construire dans le champ du numérique* et d'événements thématiques autour des principales problématiques de la digitalisation de l'économie.

* exemple : réalisation d'un annuaire électronique des compétences digitales du territoire.

BILAN FINANCIER DIGITAL CCI / PHASE 1

CCI DATA JURA

1 Rénovation du marketing de l'offre "fichier sur mesure"

Charges externes				
Désignation	Montant budgété	Montant réalisé		
Prestataires extérieurs	4 000	3 940		
Intérim 1 mois	3 200	3 042		
Frais de communication	1 000			
Total	8 200	6 982		
Frais de personnel				
	Nbre de jours prévus	Nbre de jours réalisé	Coût jour	Coût TOTAL
Philippe ROUGET	12	12	447,21	5 366,52
Marie Eve HENRIOT	3	4	250,05	1 000,20
Catherine GRESSET	7	5	177,89	889,45
Florence LONJARET	7	5	193,91	969,55
Alexia VINCENT VIRY		2,5	205,19	512,98
Total	29	28,5		8 738,70
	8 618			

Détail des charges externes

Factures JURASYN	3 940
Factures Manpower	3 042

3 Direct IMMO 3,0

Charges externes				
Désignation	Montant budgété	Montant réalisé		
Prestataires extérieurs	5 000	3 859		
Location salles				
Frais de communication	3 500	3 600		
Total	8 500	7 459		
Frais de personnel				
	Nbre de jours prévus	Nbre de jours réalisé	Coût jour	Coût TOTAL
Daniel LEPRE	6	7	336,41	2 354,87
Marie Eve HENRIOT	6	5,5	250,05	1 375,28
Florence LONJARET	4	4,5	193,91	872,60
Sylvie PERROT	4	4	208,04	832,16
Total	20	21		5 434,90
	5 172			

Détail des charges externes

Facture Esprit nomade	3 600
Factures Net.Com	3 859

ESPACE COMPETENCES DIGITAL

Charges externes				
Désignation	Montant budgété	Montant réalisé		
Prestataires extérieurs	3 000	6 000		
Consommables	1 000			
Location de salles	1 500	1 392		
Frais de communication	3 000			
Investissements				
Vidéo projecteurs	1 000	1 246		
3 ordinateurs	2 500	2 856		
tableau numérique	2 000	2 527		
meublier/ordinateur supl.	1 000	1 428		
	15 000	15 449		
Frais de personnel				
	Nbre de jours prévus	Nbre de jours réalisé	Coût jour	Coût TOTAL
Marie Eve HENRIOT	30	25	250,05	6 251,25
Bruno GALLET	2	1	280,98	280,98
Florence LONJARET	2	1	193,91	193,91
Alexia VINCENT VIRY		1,5	205,19	307,79
Philippe ROUGET		4	447,21	1 788,84
Total	34	32,5		8 822,77
	8 646			

Détail des charges externes

Facture WORKISSIME	6 000
Facture Ville de DOLE	1 392
Facture RVS	1 428
Facture E-Navations	2 527
Facture RVS	4 102

Total 15 449

2 Déclinaison de la démarche CCI de Demain (CCI diagnostic Transentreprise, CCI business BUILDER)

Charges externes				
Désignation	Montant budgété	Montant réalisé		
Prestataires extérieurs				
Frais de communication	9 000	8 989,00		
Total	9 000	8 989		
Frais de personnel				
	Nbre de jours prévus	Nbre de jours réalisé	Coût jour	Coût TOTAL
Marie Eve HENRIOT	3	3	250,05	750,15
Florence LONJARET	4	4	193,91	775,64
Emmanuel BREDON	10	5	261,32	1 306,60
Sébastien MAITRE	8	8	236,90	1 895,20
Alban BUGUET	3	3	267,54	802,62
Boris SIMUNIC	13	15	373,73	5 605,95
Eliane COLLE	2	2	204,49	408,98
Sylvie PERROT	7	7	208,04	1 456,28
Daniel LEPRE				
	10	13,5	336,41	4 541,54
Total	60	60,5		17 542,96
	17 009			

Détail des charges externes

Facture PHILOR	248
Facture CCI Auvergne	6 561
Facture Equip Evènement	126
Facture ABM Graphic	1 260
Facture PERONO	794
Total	8 989

GLOBAL	Cout total prevu	cout total réalisé
	80 145	79 419

Montant à justifier 78 717

BUDGET PREVISIONNEL DIGITAL CCI 2017 / PHASE 2

Charges externes		
Désignation	Montant budgété	
Prestataires extérieurs		
<i>Intervenant extérieur</i>	25 000	
<i>Cosommables</i>	1 500	
<i>Frais de communication</i>	1 500	
Investissements		
<i>3 postes informatiques (avec logiciels spécifiques)</i>	4 000	
	32 000	
Frais de personnel		
	Nbre de jours prévus	Coût TOTAL
Interventions des agents CCI		
Espace Entreprises Industrielles et Innovation	20	6 590
Espace Entreprendre Commerce et Services	20	6 915
Direction du développement économique / Tourisme	10	4 470
Espace compétences digital	30	7 530
Total	80	25 505
BUDGET ALLOUE AU PROJET		
		57 505

GROUPE DE TRAVAIL « Accompagner la transition numérique et la transformation digitale des entreprises du territoire »

Stéphanie BOUQUEROD

Romuald DEBOURG

Philippe DRHOVIN

Pascale LACROIX

Christine MILLET

Véronique PAGET

Florence PUIG

Christophe THIEBAUD

Pierre WORMS

François DEFOUGERES

Luc DREVET

Philippe ROUGET

Boris SIMUNIC

Daniel LEPRE

Rachel THEUREAUD

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 26 JUIN 2017

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DE L'HOTELLERIE ET DU TOURISME

En application de la Loi NOTRe ayant notamment pour incidence la limitation des interventions du Conseil Départemental en matière de développement touristique, les professionnels jurassiens de l'hébergement ont exprimé leurs inquiétudes à cet égard lors d'un récent Conseil d'Administration du CDT/Comité Départemental du Tourisme.

En effet, tant de la part du Département qui n'intervient plus sur le développement économique et donc celui des établissements (hôtels, hôtels-restaurants, campings, gîtes, villages de vacances) que de la part du CDT qui a perdu les ressources humaines et financières en rapport en se limitant à la promotion, le secteur ne peut plus désormais bénéficier d'un accompagnement en ingénierie ou par subventionnement pour les projets de développement en provenance de la collectivité du Jura. Les seules opportunités peuvent émaner soit de la Région Bourgogne Franche-Comté et la plupart du temps sous forme d'avances remboursables, soit de crédits du Commissariat de Massif pour les établissements géographiquement concernés ou de la Commission Européenne et dans ces deux cas sous couvert de crédits nationaux obtenus en amont.

Par ailleurs, tout le volet de connaissance, d'observation et d'analyse de la situation dans le Jura qui permettait de faire bénéficier la filière hébergement en particulier d'une approche fine des résultats des activités sur chaque saison, des évolutions enregistrées, des enjeux pour le territoire, ne peut plus être assuré par le CDT, son observatoire n'étant aujourd'hui plus actif. Ce volet de recueil et d'exploitation des données du tourisme est étroitement lié à celui de l'apport en ingénierie dans l'accompagnement des porteurs de projet et de la filière, tant par le CDT que par les organismes en charge de cette mission comme la CCI du Jura.

C'est pourquoi les professionnels souhaiteraient que puissent être étudiées par les acteurs de la filière et institutionnels (CDT, CCI, CMA, UMIH39, Logis du Jura...) dès cette année :

- La co-animation d'un observatoire territorial de l'hôtellerie et du tourisme dans le Jura. Actuellement, un accord a été adopté entre le CDT et le Comité Régional du Tourisme pour disposer en 2017 d'éléments chiffrés de base, mais ne permettant pas de réelle analyse sur la situation dans les territoires et sur l'évolution telles que l'observatoire du CDT l'offrait aux acteurs pour étayer un plan d'action réactif et pertinent à l'échelle du département et de projets locaux ;
- La co-animation d'une « cellule hôtellerie » réactivée, structure technique d'information et de mobilisation conjointe des acteurs, afin de suivre régulièrement les divers problèmes rencontrés dans les territoires (activités, financement, transmission et reprise, etc.) et les projets pour en avoir une connaissance partagée et faciliter leur accompagnement par une coordination et une mutualisation des interventions.

Ces deux approches, complémentaires, favoriseront la prise en compte des enjeux pour le Jura et apporteront les éléments utiles à la politique de promotion et de communication qui pourra être menée par le Département du Jura et le CDT.

Des contacts doivent être pris avec le CRT et la Direction du Tourisme du Conseil Régional pour mesurer l'engagement possible de la collectivité régionale sur ces deux aspects, en particulier celui de l'observatoire territorial, outil jugé indispensable par l'ensemble des acteurs mais qui nécessite une réelle mutualisation locale des moyens et un soutien financier. La CCI peut d'ailleurs apporter la connaissance du tissu économique de son ressort et la valeur ajoutée des données dont elle dispose pour une analyse fine des établissements.

Cela doit en outre favoriser l'inscription du Jura dans les orientations du Schéma régional du tourisme visant en particulier l'accompagnement des professionnels sur la qualification de l'offre, la formation ou encore pour les contrats de destination (Bourgogne, Montagnes du Jura) et le soutien aux filières thématiques touristiques : pleine nature, neige, œnotourisme... pour exemples et auxquels les hébergeurs souhaitent pouvoir davantage contribuer.

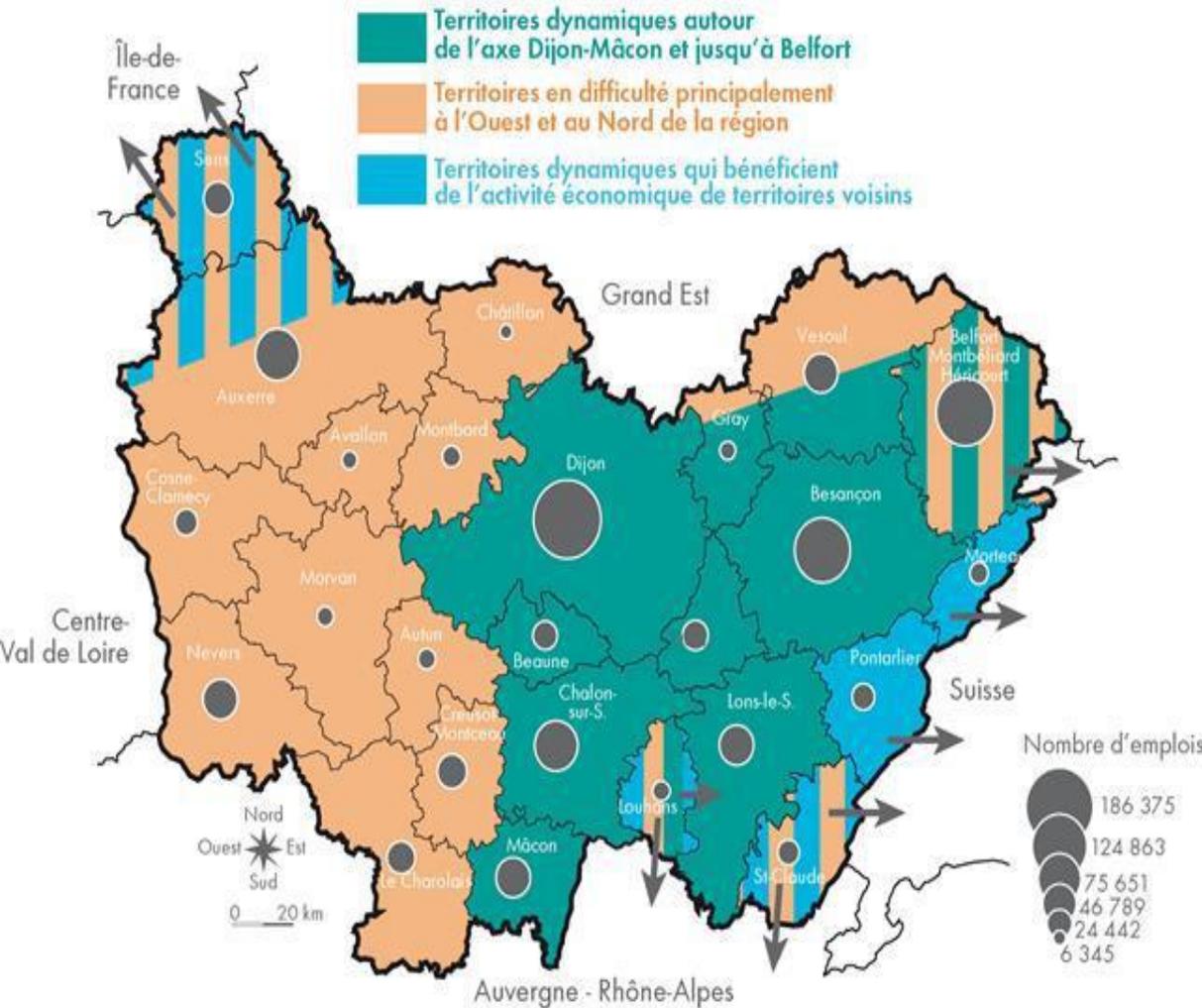


La situation de l'emploi dans le jura et la problématique de recrutement des entreprises

**Assemblée générale de la CCIT 39
Du 26 juin 2017**

Une grande diversité régionale

De fortes disparités au niveau infra-régional



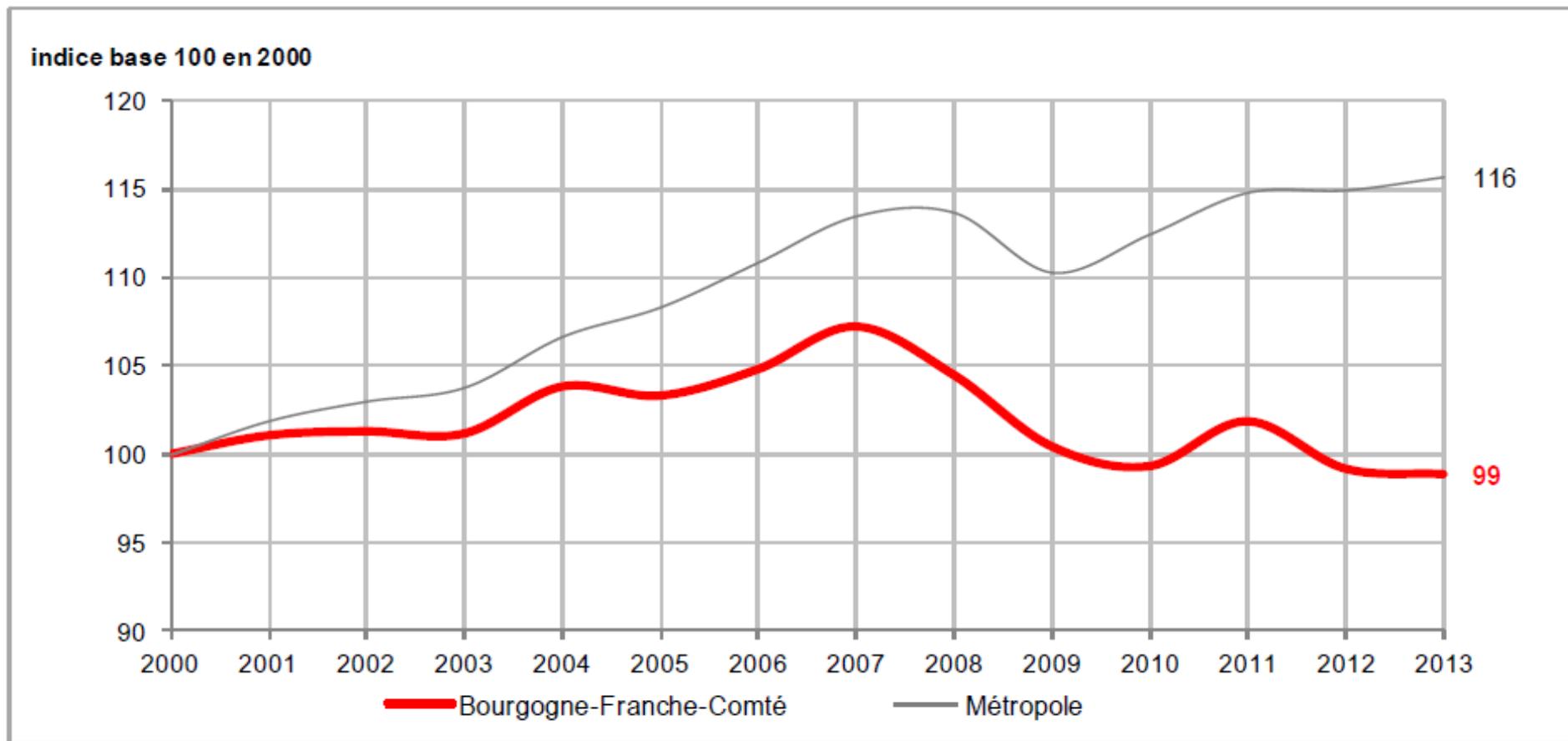
Source : INSEE, RP 2012 au lieu de travail - traitement C2R Efigip - fait avec Philcarto, <http://philcarto.free.fr>

3 types de territoire selon AMFOR-ARD

4 selon l'INSEE:

- Axe Rhin-Rhône
- Pôles excentrés (Sens, Auxerre Nevers)
- Bande frontalière
- Zones rurales en déprise démographique

Décrochage (2000 – 2007) puis recul (depuis 2008) du PIB régional



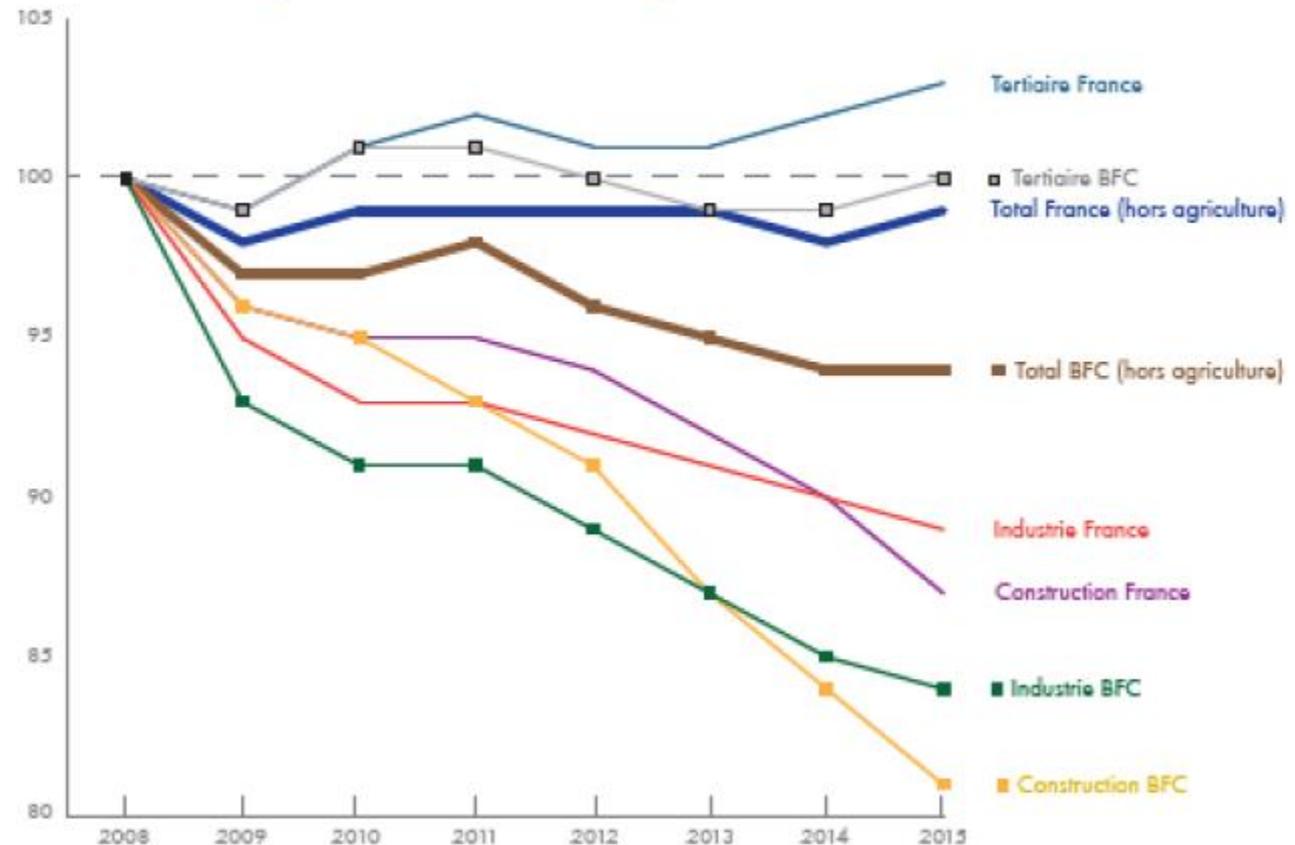
Décrochage de l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté

Situation qui se répercute sur l'emploi

Une situation plus défavorable en région : -6,2% en région / -1,1% France

Evolution régionale et nationale du nombre de salariés du privé par grands secteurs (base 100 en 2008)

	Région	France
industrie	-16,1 %	-11,2 %
construction	-19,2%	-12,8%
tertiaire	+0,1%	+3,1%



Source : Acofos 2008 à 2015 - traitement Efigip

Formation continue : en dépit des efforts, un retard régional avéré

- 2014, B + FC : les organismes paritaires sont engagé 186000 formations pour les salariés et 9300 pour les DE.
- = 16% des actifs de la région, or moyenne nationale 17,5% (Idf 22%, Pays de Loire 19%, Bretagne 18,5%, Auvergne -RA 17%)

Source : COPANEF/FPSPP 2017

Des jeunes moins formés et moins payés mais s'insérant plutôt durablement

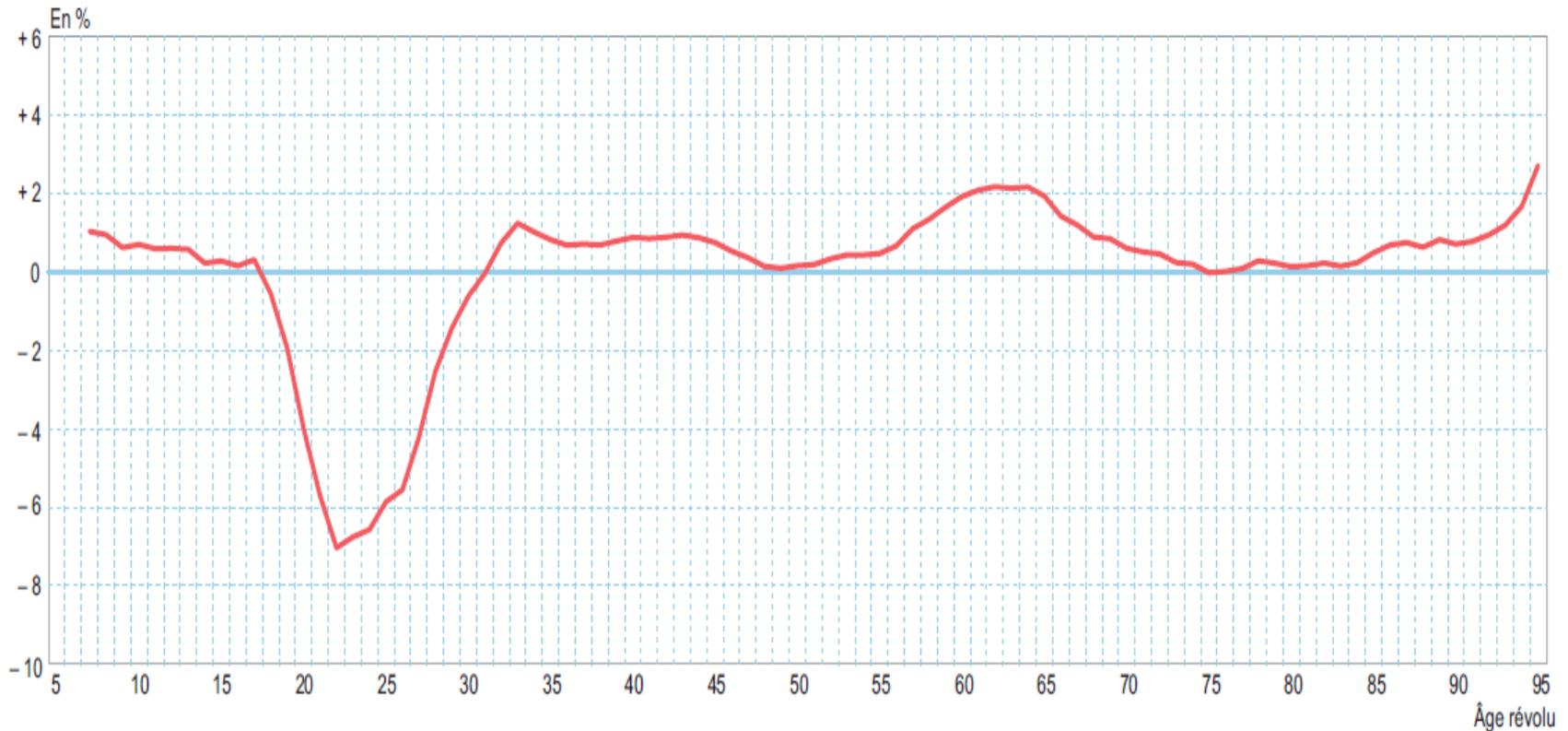
- Part de diplômés du supérieur B : 34,8%
FC : 37,9%. Moyenne nationale : 39,9 %
- Revenu net mensuel médian B : 1300 Euros,
FC : 1390, moyenne nationale 1410 Euros
- Taux de chômage des jeunes printemps 2013
B : 23,6 % FC : 21,8% France : 22,7
- Taux d'accès durable à l'emploi B : 58,6% FC :
60,7% France : 57,5%

Source : Enquête Génération 2010 sur situation 2013 (Céreq 2016)

Mais, même formés en région, les jeunes partent ! (Données RP 2008)

1 Impact des migrations par âge en Bourgogne-Franche-Comté

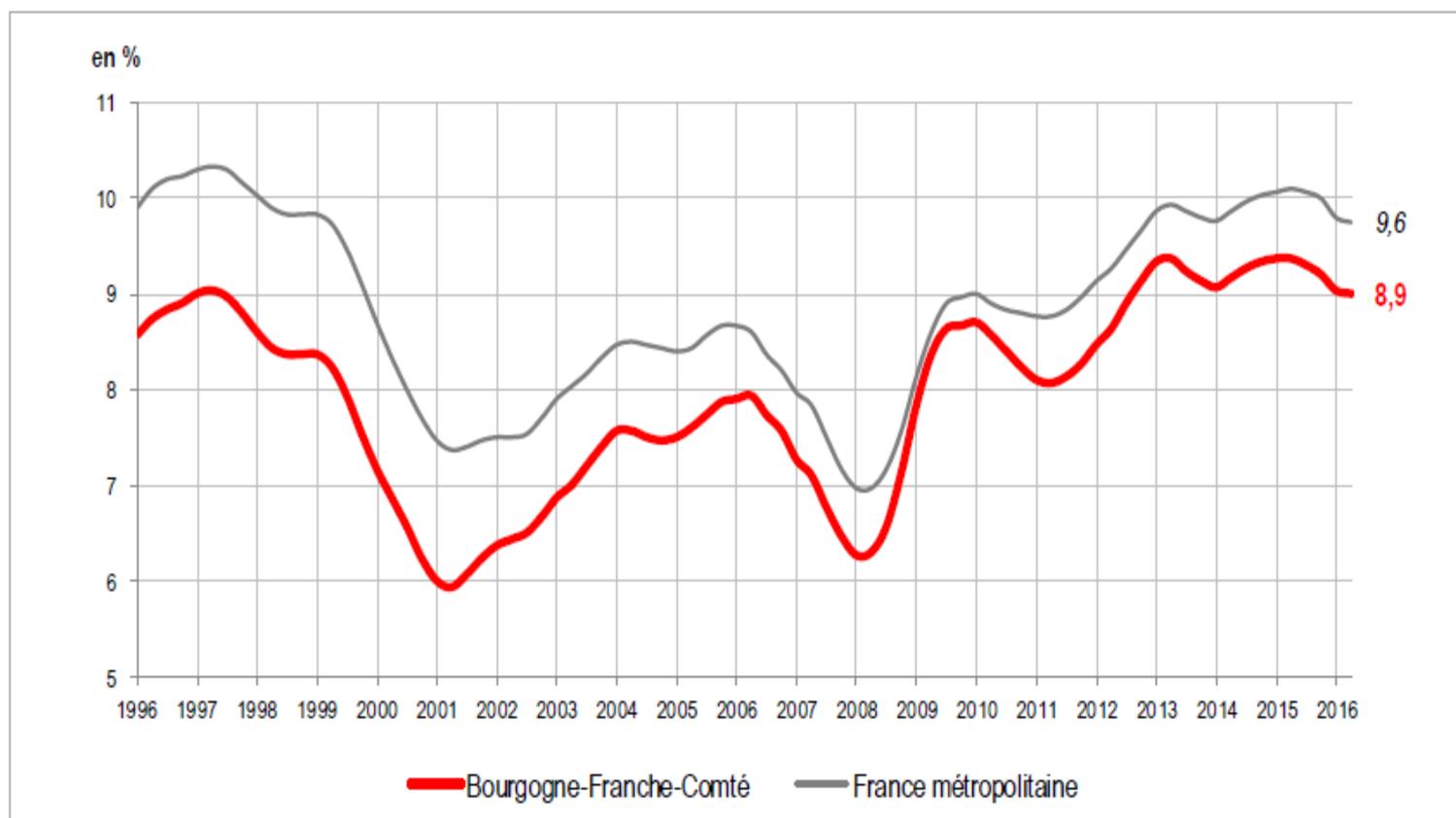
Solde des entrées et des sorties en % de la population (moyenne 2003-2008)



Source : Insee. Recensements de la population 2003 et 2008

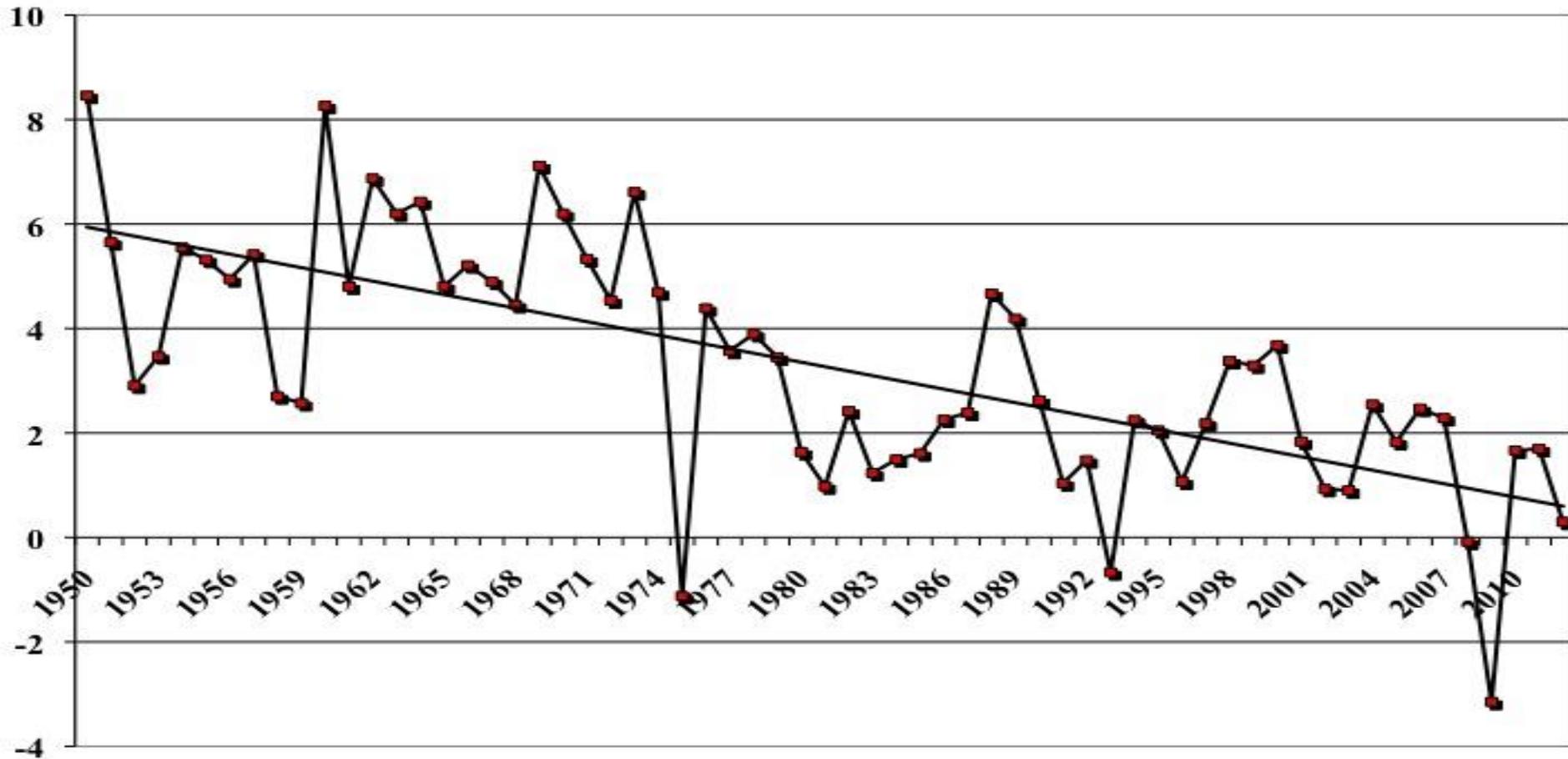
Un taux de chômage inférieur au taux national

(9,2 % fin 2015 contre 10,0 %)



Une conjoncture qui redevient favorable dans un contexte de ralentissement à long terme

Taux de croissance 1950-2012



Des difficultés de recrutement en hausse

- Enquête BMO 2017 (Pôle emploi – CREDOC) : oct –déc 2016
- 22000 Etablissements parmi 97000 (Privé plus secteurs agricole, public collectivités territoriales et Et. Publics administratifs)
- Projets de recrutement 68661, hausse de 11,5 % par rapport à 2015
- La part des recrutements « difficiles » repart à la hausse : 40,9% (32,4 % en 2015)
- Industrie manufacturière : + 14,7 points, id. agriculture et IAA, construction + 14,2 points
- Baisse des projets saisonniers : - 3,5 points

Recrutements et difficultés de recrutement : la région BFC face à la moyenne nationale en 2016 (Enquêtes BMO 2017)

- BFC déclare **moins** de projets de recrutement :
% d'établissements projetant de recruter
20,2%, moyenne France 22,4%
- BFC déclare **plus** de difficultés de recrutement :
Part des projets difficiles 40,9%, France 37,5%
- Comparativement moins de projets saisonniers
en BFC (37,5% vs 39,2%)

Miser sur les compétences et les carrières et agir sur la compétitivité des entreprises

- **Lier :**

- montée en compétences (formation) , meilleure articulation entre vies professionnelle et privée (congés),
- sécurisation des parcours sur le marché du travail (VAE, compte personnel d'activité)

Pour la compétitivité

- **Agir sur le leviers de la compétitivité**
- **Innovation, compétences, internationalisation, mutations écologiques, évolution numérique performance industrielle**

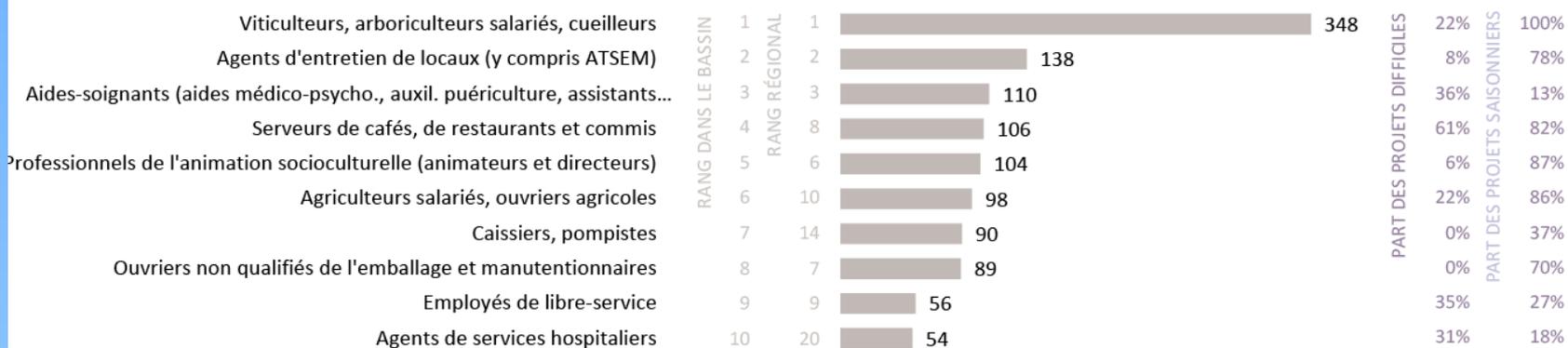
Les données du chômage dans le jura

DEMANDEURS D'EMPLOI Catégorie A par sexe et par âge <i>Données Cat A : 24/5/2017</i>					
EFFECTIF					
	JURA			BFC	France
	Evolution (en %) sur				
	Un mois	Trois mois			
<i>Hommes</i>	5 310	-0,6	-2,6	67 620	3 471 800
<i>Femmes</i>	4 830	-1	-0,6	62 550	
TOTAL	10 140	-0,8	-1,6	130 170	
<i>Moins de 25 ans</i>	1 500	0,7	-2,6		
<i>Entre 25 et 49 ans</i>	5 760	-0,7	-1,7		
<i>50 ans ou plus</i>	2 970	-1,7	-1		

EMPLOI FRONTALIER <i>3ème TRIM 2016</i>	
JURA	BFC
5 714	34 306

Les métiers les plus recherchés dans le Jura

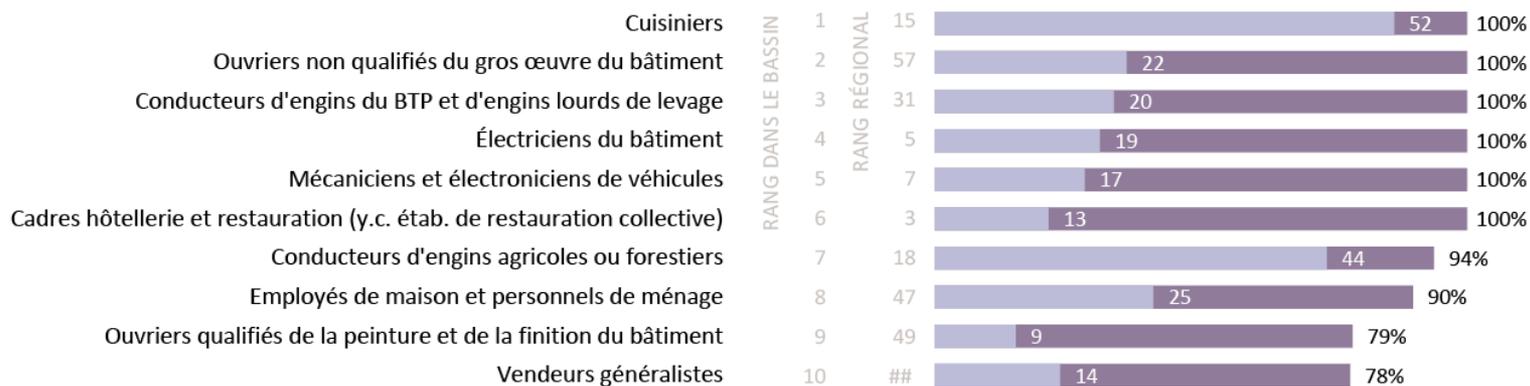
GRAPHIQUE 7
LES 10 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS - PROJETS DE RECRUTEMENT LES PLUS NOMBREUX



Source : Pôle emploi enquête BMO 2017

Les recrutements réputés difficiles

GRAPHIQUE 9
LES RECRUTEMENTS LES PLUS DIFFICILES : PARTS DES PROJETS DE RECRUTEMENT JUGÉ DIFFICILE LES PLUS ÉLEVÉES ⁽¹⁾

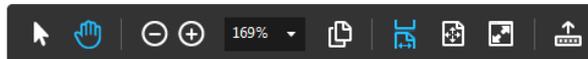
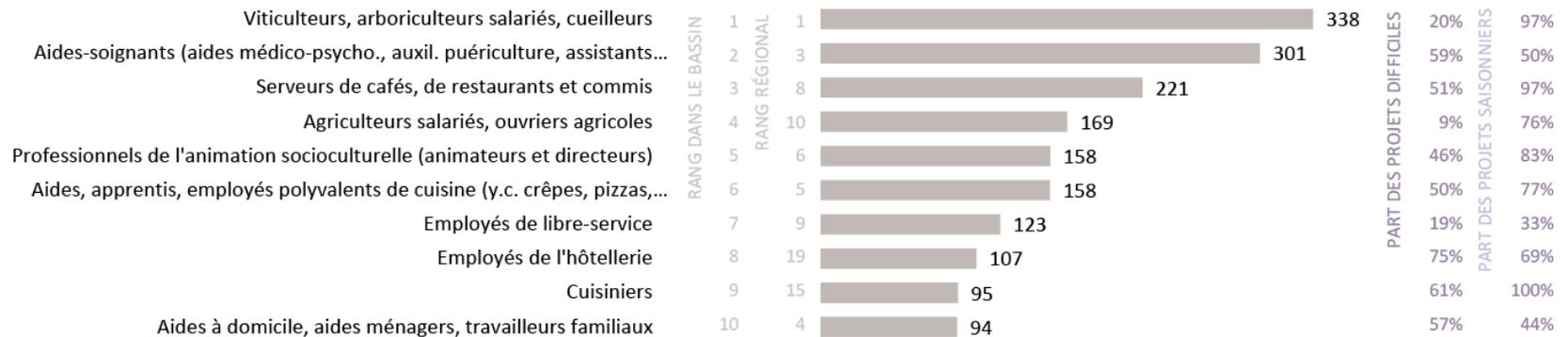


Source : Pôle emploi enquête BMO 2017

Bassin de Lons le Saunier

GRAPHIQUE 12

LES 10 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS - PROJETS DE RECRUTEMENT LES PLUS NOMBREUX



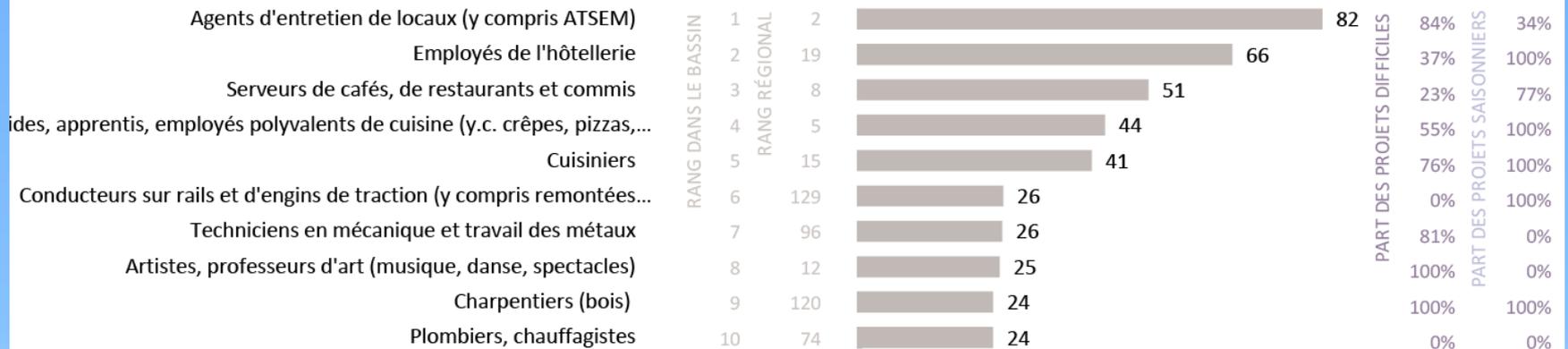
Source : Pôle emploi enquête BMO 2017

Bassin de Saint Claude

Source : Pôle emploi enquête BMO 2017

GRAPHIQUE 17

LES 10 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS - PROJETS DE RECRUTEMENT LES PLUS NOMBREUX

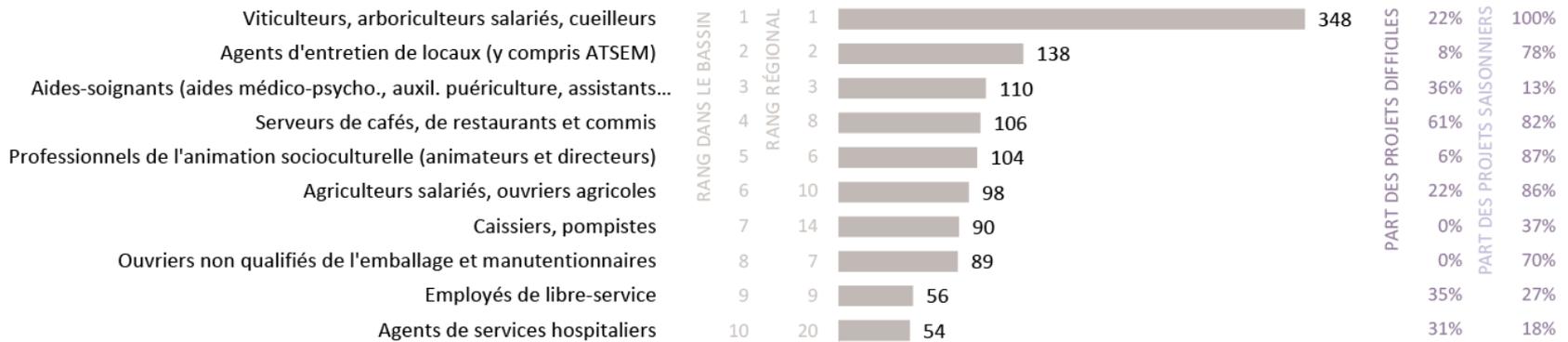


Source : Pôle emploi enquête BMO 2017

Bassin de Dôle

GRAPHIQUE 7

LES 10 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS - PROJETS DE RECRUTEMENT LES PLUS NOMBREUX



Source : Pôle emploi enquête BMO 2017

Éléments d'explication du chômage sur la zone d'emploi de Lons-le-Saunier

Comment la population active s'est-elle accrue ?

Entre 2006 et 2015 (source Insee, recensements de la population) :

/// Le nombre d'habitants progresse légèrement :

+ 400 habitants (+0,3% contre +0,6% en région)

/// Les personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) sont nettement moins nombreuses :

- 1 400 personnes (-1,9% et -1,7% en région)

/// Le volume de personnes qui ont ou qui cherchent effectivement un emploi est resté identique alors qu'il a progressé en région (+0,3%)

/// Par conséquent, le taux d'activité s'est accru : la part des personnes actives parmi les personnes en âge de travailler est passée de 73% à 74,5%

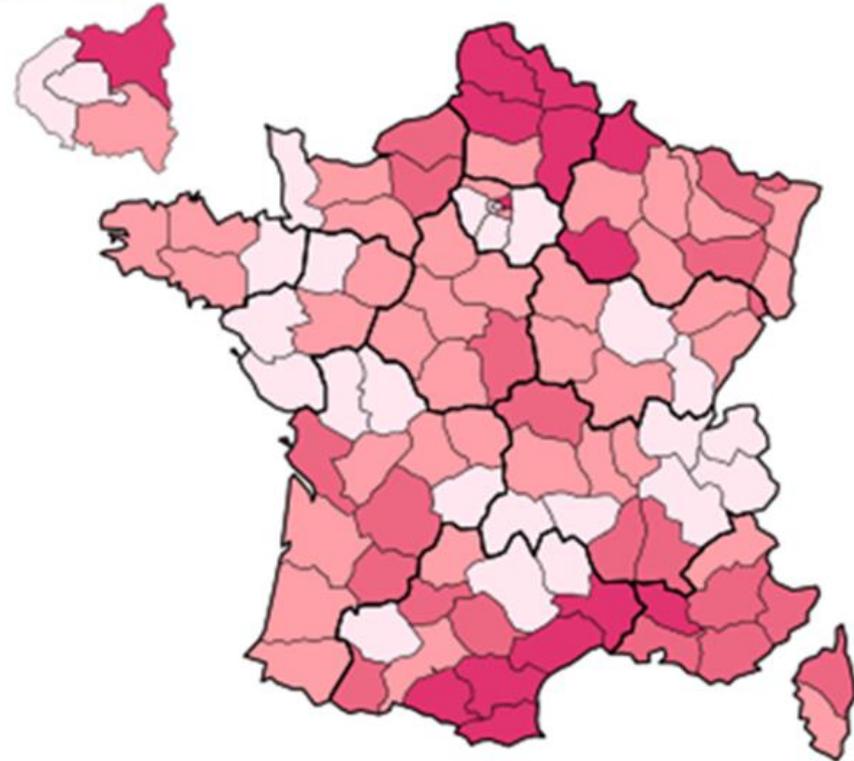
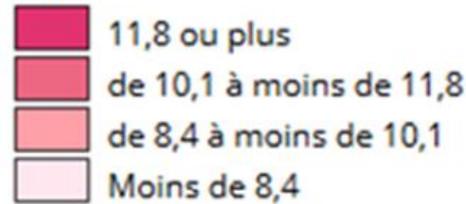
/// Par ailleurs, le niveau d'emploi s'est maintenu sur la période (-0,6% contre -2,4% en région) et représentent plus de 48 600 emplois

*La demande d'activité des actifs est donc restée la même ces dernières années
Autrement dit, la zone d'emploi de Lons-le-Saunier a profité de sa démographie peu dynamique pour contenir la hausse du chômage*

Taux de chômage localisés au 3e trimestre 2016 (données CVS) : comparaisons départementales

3e trim. 2016 (p)

en %



Les actifs sont nombreux à profiter de la proximité de la région Auvergne - Rhône-Alpes et bénéficient ainsi des créations d'emplois de cette région

(p) Les données du dernier trimestre sont provisoires

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT

Quelques éléments pour tenter d'expliquer le taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Lons-le-Saunier

La performance du territoire pour capter et maintenir le volume d'emplois nécessaires est meilleure qu'au niveau régional :

1. Le nombre d'emplois offerts couvre pratiquement la demande d'activité des actifs en emploi qui y résident :
 - ▶ 48 630 emplois pour 48 780 actifs en emploi, soit un déficit de 150 postes de travail
 - ▶ Autrement dit, ce sont 99,7 emplois offerts sur la zone pour 100 actifs ayant un emploi et résidant la zone (cet indicateur s'élève à 96 en région, 90 dans le Jura)

Par conséquent, peu de déplacement domicile-travail extérieurs à la zone :

- ▶ 83% des postes de travail sont occupés par des actifs résidant la zone d'emploi

Un bassin d'emplois relativement autonome car il parvient presque à couvrir la demande d'activité de ses résidents

Quelques éléments pour tenter d'expliquer le taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Lons-le-Saunier

2. Contrairement à la région, la zone a su maintenir son niveau d'emploi (-0,6 % contre -2,4 %) grâce à sa structure économique qui lui permet de mieux résister aux aléas conjoncturels:
 - / Un tissu économique essentiellement composé de TPE : 68% d'établissements sans salariés et 26% de 1 à 9 salariés
 - / La part d'emplois non-salariés dépasse 15% (13% en région)
 - / Une zone agricole et industrielle sous faible influence :
 - la part de salariés travaillant dans un établissement dont le siège est implanté hors région est faible (12% contre 20% en région)
 - une structure d'activité, davantage tournée vers le tertiaire, propice à la création d'emplois : 5,4% (agriculture), 19,4% (industrie), 7,5% (construction), 36% (commerce, transport), 31,7% (administration, enseignement, santé action sociale)

Un bassin d'emplois relativement autonome car il est peu dépendant vis-à-vis de l'extérieur

Quelques éléments pour tenter d'expliquer le taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Lons-le-Saunier

2. Contrairement à la région, la zone a su maintenir son niveau d'emploi (-0,6 % contre -2,4 %) grâce à sa structure économique qui lui permet de mieux résister aux aléas conjoncturels:
 - / Un tissu économique essentiellement composé de TPE : 68% d'établissements sans salariés et 26% de 1 à 9 salariés
 - / La part d'emplois non-salariés dépasse 15% (13% en région)
 - / Une zone agricole et industrielle sous faible influence :
 - la part de salariés travaillant dans un établissement dont le siège est implanté hors région est faible (12% contre 20% en région)
 - une structure d'activité, davantage tournée vers le tertiaire, propice à la création d'emplois : 5,4% (agriculture), 19,4% (industrie), 7,5% (construction), 36% (commerce, transport), 31,7% (administration, enseignement, santé action sociale)

Quelques éléments pour tenter d'expliquer le taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Lons-le-Saunier

/ Les principaux établissements industriels de la zone d'emploi

Raison sociale	Activité	Tranche effectif
V 33 SA	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	500 à 999
SOCIETE FROMAGERE DE LONS LE SAUNIER	Fabrication de fromage	250 à 499
FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	Fabrication de fromage	250 à 499
SKF AEROSPACE FRANCE	Construction aéronautique et spatiale	250 à 499
SICTOM DE LA ZONE DE LONS LE SAUNIER	Collecte des déchets non dangereux	100 à 199

Source : INSEE, SIRENE au 30 avril 2016

Quelques éléments pour tenter d'expliquer le taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Lons-le-Saunier

3. La proportion d'inscrits à pôle Emploi résidant un Quartier Prioritaire de la Ville est faible

	En QPV	Total	% en QPV
Autun	182	2 990	6,1%
Auxerre	895	9 806	9,1%
Beaune	142	6 792	2,1%
Belfort	2 209	12 182	18,1%
Besançon	3 367	19 087	17,6%
Chalon-sur-Saône	1 694	13 226	12,8%
Cosne-Cours-sur-Loire	228	4 122	5,5%
Dijon	3 658	29 696	12,3%
Dole	471	7 313	6,4%
Gray	165	3 361	4,9%
Joigny	386	4 658	8,3%
Le Creusot	435	4 249	10,2%
Lons-le-Saunier	522	7 187	7,3%
Lure	468	5 621	8,3%
Luxeuil-les-Bains	185	3 319	5,6%
Macon	1 182	8 606	13,7%
Montbéliard	2 690	14 099	19,1%
Montceau-les-Mines	369	4 541	8,1%
Nevers	907	6 651	13,6%
Pontarlier	170	4 367	3,9%
Saint-Claude	303	3 684	8,2%
Sens	1 173	9 442	12,4%
Vesoul	389	5 900	6,6%
Bourgogne-Franche-Comté	22 190	216 678	10,2%

Source : Pôle Emploi, données estimées au 31/12/2016
 Découpage bassin d'emploi au sens Pôle Emploi

Synthèse

- // Une démographie qui lui a permis de contenir la hausse du chômage
- // Un bassin d'emploi qui semble se suffire à lui-même
- // Effet :
 - ▶ un taux de chômage localisé à la zone d'emploi de Lons-le-Saunier inférieur à celui observé en région.
Avant la crise (4^e trimestre 2007) → 4,8% (6,1% en région)
et 6,7% au 3^e trimestre 2016 (9% en région).